



ACTUALITÉS Les défusionnistes acclament la «mairresse» A 3

ARTS ET VIE Une année de ressourcement pour Richard Séguin B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 13 MAI 2004

Bono: «Pas ici pour faire élire Paul Martin»...



La visite de la vedette rock Bono n'aurait pas pu mieux tomber pour Paul Martin. D'autant plus que le célèbre chanteur du groupe U2 était venu «remercier» hier le chef libéral pour ses récents engagements en matière d'aide internationale. Ottawa a annoncé hier que sa contribution annuelle au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sera doublée, un débours additionnel de 70 millions \$ en 2005. «Je ne suis pas ici pour faire élire Paul Martin ou le Parti libéral», a toutefois senti le besoin de préciser le chanteur lors d'un point de presse au bureau du premier ministre. Voir texte en A 9.

...qui déclenchera les hostilités le 23 mai en vue d'un scrutin le 28 juin

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — La valse-hésitation sur la date du déclenchement des élections est maintenant terminée: à moins d'un virage de dernière minute, les Canadiens apprendront officiellement le dimanche 23, en pleine fin de semaine de congé de la fête des Patriotes, qu'ils iront aux urnes le lundi 28 juin.

Les libéraux ont ainsi choisi de démarrer la campagne alors que beaucoup d'électeurs auront la tête ailleurs et que la plupart des médias écrits seront en congé de publication le lendemain de l'annonce, ce qui privera le parti au pouvoir d'une certaine visibilité.

Ce choix d'une élection estivale plu-

tôt qu'un vote au printemps, comme le premier ministre Paul Martin l'avait souhaité au départ, soulevait une série d'interrogations, la première étant la date de son déclenchement.

La Loi électorale prévoit qu'une campagne électorale dure au moins 36 jours, mais sans fixer de limite maximale. Le seul hic, pour les partis, est que le plafond des dépenses légales, lui, demeure toujours le même.

Le Parti libéral, comme les autres partis d'ailleurs, a depuis longtemps établi son budget de campagne en fonction de ce plancher de 36 jours, et donc d'un démarrage un dimanche.

Étirer cette campagne simplement de trois jours forcerait les partis à inclure autant de jours de frais fixes comme les loyers et les salaires dans leur budget autorisé par le Directeur général des élections.

La seule manière de compenser ces dépenses supplémentaires serait de sabrer dans la publicité, un choix que les libéraux refusent toujours, dans le contexte d'une lutte qui s'annonce serrée.

Une fois les délais passés pour une élection en mai, pour cause d'incertitude provoquée par les sondages donnant

Voir **SCRUTIN** en A 2 >

Paul Martin ne tente plus de cacher ses intentions

Sombre et lumineux Almodovar

«Je sens un véritable vertige.» En quelques mots, Pedro Almodovar a bien résumé le sentiment d'à peu près tout le monde en ce jour du 57^e Festival de Cannes.

Un jour d'ouverture pas comme les autres. Non seulement il a plu, jusqu'à quelques minutes du tapis rouge, mais sur cette carpe magique, le gratin — dont le nouveau ministre français de la Culture — a été accueilli par une haie d'honneur formée d'une douzaine d'intermittents du spectacle.

Le Festival ayant accepté la veille de leur offrir pareille tribune, question de calmer le jeu qui s'annonçait turbulent, les précaires ont choisi de manifester leur mécontentement en épinglant sur leur tuxedo une lettre du mot *negociations*. Le message aura-t-il passé?

Mais surtout, ce qui changeait vrai-

ment des dernières années, à coup sûr du *Fanfana la tulipe* de 2003, c'est que le film d'ouverture, sublime *La Mavrouse Education*, a offert matière à sustenter les appétits les plus aiguisés. Honoré de lancer la plus grande fête du cinéma au monde, Almodovar a dédié la soirée aux victimes des attentats terroristes du 11 mars à Madrid. Premières émotions du Festival, hors salle comme en salle.

Certes, pas d'applaudissements à tout rompre lorsque la dernière image du film — un *passion* occupant tout l'écran en grosses lettres — s'est fondue dans le générique. Normal. L'œuvre, grave, osée, sombre, demande un certain recul. Ou comme l'a dit l'auteur de *Tout sur ma mère*, «c'est un film pour lequel la digestion est lente».

Voir **ALMODOVAR** en A 10 >

À LIRE AUSSI :
■ **Tarantino aux oiseaux** Page B 1



Gilles Carignan

GCarignan@lesoleil.com

À CANNES



Pour ce 15^e film très intime, Almodovar a puisé dans ses souvenirs de jeunesse.

Nick Berg aurait refusé de quitter l'Irak

ALEXANDRE SIROIS
La Presse

WASHINGTON — Alors que le président George W. Bush condamnait «l'exécution brutale» de Nicholas Berg, le FBI a indiqué hier que le département d'État américain avait tenté, en vain, d'évacuer le jeune homme de l'Irak.

Les parents de Nicholas Berg, à qui des militants islamistes ont tranché la tête, demeureraient pour leur part à la fois en deuil et en colère. Ils continuaient à reprocher aux autorités américaines de ne pas avoir libéré assez rapidement leur fils pour qu'il puisse rentrer aux États-Unis sain et sauf.

Les parents de l'entrepreneur de 26 ans, reclus dans leur maison de West Chester en Pennsylvanie, ont refusé de s'adresser aux journalistes, même après avoir appris que le corps de la victime venait d'être rapatrié à la base aérienne de Dover, au

Voir **BERG** en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ **De pires photos** Page A 15
■ **England incrimine** Page A 15
■ **l'édito de Julie Lemieux** Page A 16



Nick Berg

SHOIRY, APÔTRE DE LA DÉFUSION...

EN VÉRITÉ, JE VOUS LE DIS... LE PARADIS EST TOUT PETIT! IL EST ENTOURÉ D'UNE CLÔTURE EN PVC ET CONSTELLÉ DE DISQUES HORS-TERRÉ!



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 10	Éditorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 15
Bourses	C 5	Petites annonces	S 11
Bridges	S 13	Québec / Canada	A 9
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divertissements	B 11	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 15, minimum 9

Nuageux avec averses en après-midi. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)
Ce mois-ci: 25,6 mm L'an dernier: 43,1 mm
Cet été: 25,6 mm L'été dernier: 43,1 mm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 135
FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES

55¢ PLUS TAXES



SAMEDI DANS LE SOLEIL

Les îles du Saint-Laurent



Terres de transition entre la mer et le continent, les îles du Saint-Laurent résistent au tourisme de masse. Un certain isolement leur a permis de conserver tout leur charme. Des petits coins de paradis de chez nous à découvrir.

Dans le cahier Voyages

Cuisine australienne



Pays des fruits de la passion et de la mer et d'excellents vins du cru, l'Australie n'a pas échappé à l'engouement mondial pour la gastronomie. Les Australiens prennent la bouffe très au sérieux. Portrait d'une cuisine à l'image de son peuple : jeune et éclectique.

Dans le cahier Style

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	LE SOLEIL
	1-866-686-3344	LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.
Carrières et professions	686-3270	Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730
Petites annonces	844-4444	
Promotion	686-3342	
Publicité détaillants	686-3435	
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

BERG

Suite de la Une

Delaware. Ils ont demandé à un voisin, Bruce Hauser, de livrer leurs critiques. « La communauté estime que si Nick Berg était sous contrôle du gouvernement américain, ils auraient dû tenter de le libérer et de le renvoyer dans son pays, a déclaré M. Hauser. La famille Berg voulait que le gouvernement le libère pour qu'il puisse rentrer à la maison. »

Or, les autorités américaines ont continué de nier vigoureusement avoir détenu le jeune homme. Elles ont également affirmé que quelques jours après sa libération, un employé du consulat américain lui a proposé de le ramener aux États-Unis. Il aurait refusé cette offre.

« Il a dit à l'employé du consulat qu'il prévoyait voyager jusqu'au Koweït et téléphoner à sa famille de là-bas », a rapporté hier une porte-parole du département d'État, Kelly Shannon.

Le porte-parole de l'administration civile américaine en Irak, Dan Senor, a affirmé à Bagdad que l'entrepreneur assassiné a été mis derrière les barreaux par les autorités irakiennes. Il a toutefois précisé que des agents du FBI lui ont rendu visite à trois reprises parce qu'on le soupçonnait d'activités terroristes. Les représentants du FBI, qui l'ont jugé innocent, lui auraient dit qu'il pouvait arriver malheur, en Irak, aux civils sans protection, comme lui.

« M. Berg a été libéré le 6 avril, et j'ai cru comprendre qu'on lui avait conseillé de quitter le pays », a dit M. Senor. Il a par ailleurs indiqué ne pas avoir de détails sur ce qui avait pu se passer entre cette date et le 8 mai, lorsque le jeune homme a été retrouvé mort.

Le président américain a de son côté rencontré les journalistes, hier après-midi, expressément pour réagir à la mort du jeune homme. Il a déclaré qu'il n'y avait aucune justification pour l'exécution de Nicholas Berg et a transmis ses condoléances à la famille.

Rappelons que dans un enregistrement vidéo rendu public mardi, les assassins du jeune homme ont dit avoir commis ce meurtre en représailles à la torture de détenus irakiens par des militaires américains dans la prison d'Abou Ghraïb.

Selon son père Michael, ses tueurs

« savaient sans doute qu'il était juif ». Comme le journaliste américain Daniel Pearl, lui aussi décapité par ses ravisseurs au Pakistan en 2002.

M. Bush a de son côté estimé que ces meurtriers cherchaient à ébranler la détermination des Américains en Irak. « Les actions des terroristes, qui ont exécuté cet homme, nous rappellent la nature de quelques personnes qui veulent freiner les avancées de la démocratie », a dit le président à l'extérieur de la Maison-Blanche. Il a répété que, malgré tout, les États-Unis « compléteront leur mission ».

Par ailleurs, un expert égyptien des mouvements islamistes affirme avoir reconnu la voix de Abou Moussab Zarqawaoui dans l'enregistrement vidéo de la décapitation. Zarqawaoui, un responsable présumé du réseau terroriste Al-Qaïda, est considéré par les États-Unis comme le suspect numéro un dans une longue liste d'attentats meurtriers en Irak depuis la chute du régime de Saddam Hussein.

Le meurtre de Nicholas Berg risque de continuer à faire fondre l'appui à la guerre en Irak, ont indiqué hier des experts consultés par *La Presse*. « Je pense que beaucoup d'Américains vont être découragés par la sauvagerie de cette guerre. J'ai l'impression que la majorité des gens voient (cet acte) comme une autre preuve que les États-Unis s'enlisent dans un bourbier en Irak », a affirmé James Glass, professeur à l'Université du Maryland.

M. Glass croit que les Américains « les plus conservateurs » estimeront que ce genre d'actes justifient des interrogatoires plus musclés par les militaires. Il juge cependant qu'en général, plus la guerre devient sanglante et moins les Américains se laissent convaincre quand leur président affirme que les exactions des Irakiens prouvent que la guerre en Irak est nécessaire pour lutter contre le terrorisme.

« C'est comme le Vietnam, même si l'administration allègue que ce n'est pas le cas », a-t-il dit.

« Je pense que de plus en plus d'Américains commencent à comprendre que ce type de conséquences horribles est un résultat possible, pour ne pas dire inévitable, d'événements comme ce qui s'est passé à Abou Ghraïb », a renchéri Phyllis Bennis, membre de l'Institut pour les études politiques, un groupe de recherche progressiste de Washington.

Idéaliste au grand cœur

Nicholas Berg était un idéaliste au grand cœur. C'est ce qu'il faut savoir d'entrée de jeu afin de comprendre ce que ce jeune Américain de 26 ans, décapité par des militants islamistes, faisait en Irak.

Il y a quelques années, alors qu'il étudiait au collège, il s'est envolé vers l'Ouganda pour mettre sa dextérité notoire au service des citoyens de ce pays d'Afrique et fabriquer des briques. Choqué par la misère et la famine, on raconte qu'il parvenait difficilement à manger à son retour aux États-Unis.

Toujours enclin à prêter main-forte, il s'est retrouvé au Kenya l'an dernier pour contribuer à la reconstruction des infrastructures du pays. En décembre 2003, il est donc parti en Irak avec le même objectif en tête. Partisan de George W. Bush et de sa guerre, il était enthousiasmé par l'idée de voir apparaître la démocratie dans ce pays.

« Il était excité d'être là-bas. Il pensait qu'il pourrait enfin prendre part au processus de reconstruction », a déclaré mardi le père de la victime, Michael.

Il faut savoir aussi que Nicholas Berg, un solide gaillard, semblait n'avoir peur de rien et n'hésitait jamais à accorder sa confiance aux autres. « Je pense que l'une des raisons pour lesquelles il a eu des problèmes est qu'il ne craignait pas d'être avec des groupes dans lesquels la plupart des Américains ne seraient pas », a dit sa mère, Suzanne Berg. A.S.

FTQ

Suite de la Une

projet (près de 500 millions \$ à l'origine) et des risques. « Mais quand la tempête médiatique a éclaté, ils ont rapidement vu que l'étiquette de "maître d'œuvre" du chantier leur a été accolée (...) alors que ce n'était pas la vérité. »

Selon nos informateurs, cette gérance sera au cœur de ce qu'examinera le comité d'enquête dirigé par le juge Robert Lesage. Cela conduira, ont-ils prédit, à l'octroi des contrats examinés à trois.

La presque totalité a été accordée à des firmes dont les employés étaient des syndiqués défendus par la FTQ, ont soutenu deux personnes. Cette situation a été source de tensions entre syndicats, mais aussi de la faible productivité qui a coulé le chantier, a-t-on insisté.

La conduite même des travailleurs de la construction devrait aussi se retrouver à l'examen. Lorsque Tembec a accéléré la cadence, des problèmes de coûts de la main-d'œuvre se seraient produits. « Le chantier était pas pire lorsqu'il y avait 400 employés », a fait observer une personne qui était dans le dossier à l'époque. (...) Si l'enquête peut aider à relancer le dossier de la Gaspésie, à ce que tous les Tembec de ce monde s'organisent mieux et à ce que les syndicats soient plus responsables, nous aurons réglé quelque chose. »

Joint ces derniers jours, les porte-parole de Tembec, du Fonds de solidarité et de la SGF se sont abstenus de

commenter les informations recueillies par LE SOLEIL.

Le pdg du Fonds de solidarité, Pierre Genest, nous a invités à attendre au 7 juin, la date butoir pour trouver un nouvel investisseur. D'ici là, la priorité, « c'est surtout de travailler à sauver la Gaspésie ».

Le patron de la SGF, Henri A. Roy, s'est limité à parler de l'avenir du projet. À ses yeux, « il y a moyen de reprendre ce projet ». Il a cependant mis en garde qu'il « faut être très prudent avec les attentes » qui peuvent être générées sur la reprise des activités à la Gaspésie.

Le pdg de la SGF a estimé que la clé d'une relance se trouve dans la réduction des coûts pour compléter la modernisation de l'usine.

Après avoir dépensé 300 millions \$, le chantier a été interrompu lorsqu'il a été établi qu'il faudrait 470 millions \$ pour le compléter, a analysé M. Roy. C'est ce dernier chiffre qu'il faut couper de 120 millions \$, a-t-il précisé.

Si la complétion des travaux est ramenée à 350 millions \$, la Gaspésie retrouverait un niveau de rentabilité acceptable pour qu'un nouvel investisseur se pointe avec une forte mise de fonds, a fait valoir le dirigeant de la société d'État.

À l'origine, la renaissance de la Gaspésie devait coûter 493 millions \$. L'usine était destinée à fabriquer du papier glacé. Quelque 250 personnes devaient y trouver de l'emploi. La papeterie représente le cœur économique de la région de Chandler.

La gérance sera au cœur de l'enquête du juge Lesage

SCRUTIN

Suite de la Une

les libéraux en situation minoritaire, le gouvernement a dû éliminer le dernier jour du printemps, le 21 juin, parce que nombre de Québécois devront choisir entre la survie de leur nouvelle ville et son démantèlement le dimanche 20 juin.

Comme le calendrier scolaire se termine le 23 juin au Québec et le 25 dans les autres provinces, un vote le 28 juin signifie de nombreux départs en vacances avant les élections. Les partis ont tous l'intention dans ce contexte d'encourager le vote par anticipation, qui s'étendra sur trois jours.

Libéraux comme bloquistes, au moins, tenteront en outre d'utiliser un article méconnu de la Loi électorale qui permet aux électeurs de voter par la poste ou en se rendant personnellement au bureau du directeur du scrutin à tout moment à partir du jour du déclenchement.

« SI JAMAIS »

Signe d'une situation sans appel, M. Martin a même remercié pour leur travail tous les députés de tous les partis qui ne reviendront pas aux Communes, « si jamais il y avait des élections », a-t-il précisé, pince-sans-rire.

Le Parlement affichait à peu près complet hier, car tous les partis avaient tenu leur caucus hebdomadaire le matin même, et les députés se sont chaudement applaudis eux-mêmes pour leur bon travail, sans différence de couleur politique, en ce qui apparaissait comme une veille de grandes vacances.

Même le Conseil des ministres a tenu sa rencontre hier, en fin d'après-midi, plutôt que ce matin, comme il en a généralement l'habitude.

LE BILAN DU BLOC

Les élus siègeront jusqu'à demain midi, mais ils vivent déjà au rythme des élections, le chef bloquiste Gilles Duceppe présentant même ce matin le bilan de l'action de son parti au cours de ce dernier mandat libéral.

Les ministres et le premier ministre lui-même silloneront les diverses régions du Québec et du Canada, la semaine prochaine, lors d'une semaine de relâche déjà prévue au calendrier parlementaire.

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

« Plus de SOLEIL dans Cyberpresse »

cyberpresse.ca/soleil

L'OURS CHANCEUX EN LOTS BONIS

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-05-12

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
680409	297720	379838
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

451344	223881	051474
--------	--------	--------

non décomposables

NUMÉRO BONI 06

649 Tirage du 2004-05-12

01	10	26	29	40	45
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (18)

419 Tirage du 2004-05-12

01	08	24	26	30	42
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (22)

FRANCO Tirage du 2004-05-12

01	05	07	10	16	21	24	25	27	30
31	34	41	42	50	60	64	65	67	69

Quintessence Tirage du 2004-05-12

3	4
375	9562

Extra Tirage du 2004-05-12

NUMÉRO
679298

Les modalités d'encassement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... 1-877-535-7799

LE 31

le cargo lin rustique 39.95

Épargnez 45% sur le pantalon quincaillerie survie de l'été, avec ses multiples grandes poches à compartiments, ses gros zips métal. Lin délavé, taille basse. Moka, noir, olive. 29 à 38. Rég. 75.00 Veste jeans col moto exclusive 59.95



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

ASSEMBLÉE DÉFUSIONNISTE À SAINTE-FOY

La «mairresse» à l'œuvre

Les études sur les coûts des démembrements « ne valent que le papier sur lequel elles sont écrites »

ISABELLE MATHIEU
lmathieu@lesoleil.com

■ Ils l'espéraient. Elle est venue. Celle que tous appellent encore « la mairresse » de Sainte-Foy est allée haranguer les défusionnistes hier soir, les prévenant que s'ils n'agissaient pas, après leur avoir enlevé leur ville, on leur enlèverait bien d'autre chose.

Émue aux larmes, Andrée Boucher citoyens défusionnistes rassemblés s'est présentée devant les quelque 250 hier soir au sous-sol de l'église Sainte-



M^{me} Boucher a été chaleureusement accueillie.

Ursule à Sainte-Foy, provoquant cris de joie et applaudissements frénétiques.

L'ancienne mairresse voulait rappeler aux citoyens qu'une chance unique s'offre à eux de se prononcer sur leur milieu de vie. « Mais comme des fourmis avec chacune un grain de sable, vous devez faire l'effort d'aller le porter et d'aller signer le registre », rappelle-t-elle.

Celle qui est née il y a 67 ans au coin de l'avenue Des Érables et Grande Allée à Québec, mais qui a vécu presque toute sa vie à Sainte-Foy, a encouragé les gens à rejeter les conclusions des études sur les coûts des défusions « qui ne valent que le papier sur lequel elles sont écrites » et à avoir confiance en l'avenir.

Si des éléments de la loi 9 nous déplaissent, dit Andrée Boucher, comme par exemple, le fait que la plage Jacques-Cartier passe aux mains de l'agglomération, il n'y aura qu'à faire changer la loi. « Un gouvernement, ça se change, et un ministre aussi! », lance l'animatrice de radio.

Des propos qui plaisaient évidemment au président du comité défusionniste de Sainte-Foy, Jean-Marc Bergevin. « On ne se fera pas déculotter en défusionnant, répète-t-il. On va probablement faire des économies assez substantielles », ajoute, sans préciser davantage, celui qui est économiste de profession.

Les citoyens ont grimacé hier lorsqu'on leur a appris que les résultats des signatures de registres seraient dévoilés à l'hôtel de ville de Québec. Certains disaient même s'inquiéter que des

feuilles se « perdent » dans le transfert entre Sainte-Foy et Québec. « On va veiller au grain », a promis Bergevin.

À voir la façon dont les citoyens applaudissaient presque chaque réplique et riaient des nombreux mots d'esprit de Andrée Boucher, on se serait cru en pleine campagne électorale. La principale intéressée refuse toutefois d'embarquer sur le terrain de son avenir politique. « J'ai dit souvent que mon avenir était derrière moi, dit-elle. Là, ce n'est pas de mon avenir qu'on discute, mais de l'avenir d'une ville. Ce serait une erreur d'attacher une ville à une personne. »

DEUX AUTRES CONSEILLERS DÉFUSIONNISTES

Bonus pour les citoyens défusionnistes, deux conseillers municipaux de l'Action civique de Québec, Gilles Latulippe et Gilles Boldue de Sainte-Foy ont jeté le masque hier soir. « Il faut reprendre en main nos cordeaux et reprendre notre cheval, dit Gilles Latulippe. « On n'a rien à gagner à rester ensemble », ajoute Gilles Boldue.

Leurs deux autres collègues de Sainte-Foy au conseil municipal, Guy Rochon et Claude Allard, étaient absents de la réunion.

Ce sont maintenant cinq conseillers de l'ACQ sur 16 qui prônent ouvertement la défusion. Les conseillers indépendants Henry Jenkins et Guy Perreault, aussi de l'ancienne ville de Sainte-Foy, ont fait connaître leurs couleurs défusionnistes depuis longtemps.



LE SOLEIL, PATRICK LANGOIS
Louis-Marie Lavoie fut maire de Sainte-Foy de 1981 à 1985

Un ex-maire pro-fusion

Pour l'ancien maire de Sainte-Foy Louis-Marie Lavoie, les défusions ne sont qu'un inutile retour en arrière. « On ne peut pas jouer au yo-yo avec les villes! »

Celui qui a été maire de Sainte-Foy de 1981 à 1985, juste avant Andrée Boucher, se dit pro-fusion même s'il questionne la façon dont les fusions ont été faites. « Mais j'ai assisté aux fusions de Rimouski, de l'île Jésus, de Baie-Comeau et c'a toujours été fait ainsi, par une loi, rappelle l'ancien maire Lavoie, aujourd'hui âgé de 88 ans et résidant du Saint-Patrick, à Québec. Pourquoi dans ce temps-là c'était bien et que là, ça ne l'est plus? »

Aux yeux de Louis-Marie Lavoie, un gouvernement est élu pour décider, pas seulement pour consulter. « Si à chaque fois qu'on change de gouvernement on revient en arrière, on n'avancera jamais », dit-il, en entrevue au SOLEIL.

Celui qui a été maire en même temps que Jean Pelletier à Québec et Charles-H. Blais à Sillery dit croire depuis longtemps en la pertinence des fusions. « Quand je voyais que la ville-centre devait assumer tous les coûts de la sécurité, du Grand Théâtre, du Collisée et que nous, on en bénéficiait, j'ai toujours trouvé que ça n'avait pas de bon sens », dit M. Lavoie.

Pas plus logique, ajoute l'ancien maire, que les comptes de taxes qui doublent dans une même rue, selon que l'on est du côté de Québec ou de Sillery.

Louis-Marie Lavoie a l'impression que le principal obstacle aux fusions est certainement l'appétit de pouvoir de certains. « Quand il y a une fusion, tu n'es plus le maire! »

Maintenant que le débat est lancé, l'ancien maire aimerait que la consultation aille jusqu'au bout. « J'hairais pas ça qu'il y ait un référendum pour laver tout ça, dit M. Lavoie. C'est un risque à prendre, mais c'est un beau risque. » I.M.

Un ville aux contours de... Montréal

L'Action civique utilise une photographie de la métropole pour illustrer son dépliant sur la signature des registres

Comment mieux illustrer un dépliant sur les signatures de registre à Québec qu'avec une photo... de la ville de Montréal!

C'est le choix qu'a fait l'Action civique de Québec, désireuse d'éviter d'utiliser le Château Frontenac ou un autre élément propre à Québec comme illustration. « C'était voulu que ce ne soit pas Québec, explique Yannick Gagnon, attaché de presse de l'ACQ. On ne voulait pas faire de favoritisme et utiliser des photos d'un secteur en particulier. »

Sur le dépliant « Je signe le registre » distribué par l'ACQ dans les foyers de Québec, on peut donc voir comme images deux photos de Montréal, assez facilement reconnaissables.

« On a choisi de prendre un panorama urbain, précise Yannick Gagnon. Si on avait mis une photo de Beauport, par exemple, les gens de Sainte-Foy ne s'y seraient pas retrouvés. Avec la photo qu'on a choisie, on contourne le problème. »

CITOYENS INVITÉS À NE PAS SIGNER LE REGISTRE

D'autre part, l'Action civique de Québec a dénoncé le fait qu'au moins une dizaine de citoyens, en

appelant au bureau Registre 2004 (641-6722) se soient fait répondre de ne pas aller signer le registre s'ils ne voulaient pas défusionner.

Lorsque les citoyens appelaient et demandaient des explications sur les registres, une employée leur a répondu qu'ils n'avaient pas à aller signer le registre s'ils étaient satisfaits de la grande ville.

« C'est inacceptable », dénonce le chef de l'ACQ, Jacques Langlois, qui a aussitôt avisé le Directeur général des élections, Marcel Blanchet.

Ce dernier a fait émettre des directives claires par écrit aux employés engagés dans le cadre du processus de consultation.

Du côté de la Ville, on indique que l'erreur s'est produite lorsqu'une employée qui ne s'occupe normalement pas de la prise d'appel a répondu aux citoyens pour dépanner des confrères.

La signature de registres est un processus d'enregistrement qui aura lieu du 16 au 20 mai et qui permettra à toute personne habile à voter et inscrite sur la liste électorale de demander la tenue d'un référendum. Lors du référendum, les citoyens pourront se prononcer sur le démembrement de la Ville de Québec et la reconstitution de leur ancienne ville. I.M.



La photographie illustre une partie de l'ouest de Montréal vue du port.

BIBLIOTHÈQUE MONIQUE-CORRIVEAU À SILLERY

Les défusionnistes boudent le projet d'agrandissement

ÉRIC MOREAULT
Emoreault@lesoleil.com

L'annonce conjointe par l'administration L'Allier et l'opposition que Québec doublera la superficie de la bibliothèque Monique-Corriveau, un projet de 8 millions \$, a été entachée par un boycott de la part des conseillers de l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery.

Cette annonce longuement attendue à Sainte-Foy — l'ex-ville a commandé ses premières études sur la question en 1995 — a dès le départ pris une tournure politique: des gens ont entouré les lieux de rubans bleus, le symbole des défusionnistes.

Il en faut plus pour démonter Jean-Paul L'Allier: « Je pensais que c'était pour délimiter l'agrandissement », a-t-il lancé à la blague. Surtout que Claude Allard, le président de l'arrondissement et ancien bras droit d'Andrée P.

Boucher, prenait place à ses côtés.

M. Allard ne voulait manifestement pas laisser la bouderie de ses collègues entacher l'annonce de la réalisation pour « laquelle je me bats continuellement depuis deux ans. Nous souhaitons que la Ville en fasse une priorité. Cette annonce en témoigne, je ne peux que me réjouir. Ce sera en mieux et pour longtemps, peu importe ce qui arrive. Il y a des besoins à combler pour les citoyens et c'est ce qu'on veut combler », a martelé M. Allard en tentant tant bien que mal de se contenir.

Et comment: la superficie actuelle est à 40 % de la norme gouvernementale pour la population et de la moitié de la norme pour les livres par tête de pipe, bien qu'elle ait quadruplé sa collection depuis son ouverture en 1968. Qui plus est, le nombre d'abonnements (près de 50 %) et la fréquentation (20 %) ont augmenté en flèche de-

puis l'instauration de la gratuité. D'où l'idée de doubler la superficie, de 1700 à 3700 m².

Pour ce faire, la Ville de Québec investit la moitié des 8 M \$, dont 1,5 M \$ réservé à même le surplus de l'ancienne ville de Sainte-Foy. Le solde de 4 M \$ fait l'objet de discussions avec le ministère de la Culture en ce moment, mais le maire L'Allier est convaincu que Québec obtiendra l'argent sans problème puisqu'il s'agit d'un projet « conforme aux normes gouvernementales ».

À première vue, la bibliothèque agrandie rencontrera tout juste les normes, mais, en pratique, la collection sera beaucoup plus vaste puisque Québec a annoncé récemment la mise en réseau des bibliothèques municipales. « Elles sont le cœur et les poumons d'une ville. À Québec, elles représentent une priorité: les récents investissements (25,2 M \$ depuis 2002) en cette matière en

font foi », a souligné M. L'Allier.

Dans le cas de Monique-Corriveau, la Ville de Québec investira d'abord 500 000 \$ pour la remise à jour des études et le lancement d'un concours d'architecture, à l'automne. Les travaux comme tel devraient débuter en 2005.

C'est le troisième annonce en autant de jours de la part de l'administration municipale (et une autre suivra bientôt concernant la revitalisation du Vieux-Cap-Rouge). La chose n'a rien d'un hasard, mais le maire L'Allier a répété son message à l'effet qu'il n'était pas question de suspendre le cours des choses pendant la période qui précède la signature des registres, ni d'exercer un chantage sur la population du genre: « S'il arrive quelque chose, vous ne l'aurez pas. »

N'empêche, les conseillers Gilles Boldue, Gilles Latulippe, Guy Rochon et Paul Shoiry ont jugé « le geste autoritari-

re et sans élégance ». Ils auraient préféré pouvoir déterminer si cette annonce est en parfait accord avec les plans préparés par l'ancienne ville de Sainte-Foy. Voilà pourquoi ils n'ont pas participé à la conférence de presse.

À ce propos, M. Allard a souligné qu'il s'agissait d'études préliminaires. On jugera du projet d'agrandissement une fois les études revisitées, pas avant, a-t-il indiqué. Quant à sa présence aux côtés du maire L'Allier et de Normand Chatigny, il a rappelé que Marcel Corriveau et M. Shoiry étaient présents, respectivement, aux points de presse à Saint-Augustin (lundi) et à Sillery (mardi).

Mentionnons que l'ACQ, dont Claude Allard est membre de l'exécutif, ne partage pas « l'indignation » du quatuor et n'a pas tenu à se mêler de la bisbille entre les cinq membres de sa formation.

étudiant

135\$ et +

Montures sélectionnées avec lentilles organiques. Traitement anti-rayures

Rx -4.0 +4.0 total

Financement 12 mois sans intérêt.

Jacques Langlois OPTICIEN

Limoulu
455, 3^e Avenue
(ouvert mercredi soir et jeudi soir) 523-6690

Centre-ville
460, St-Joseph Est
(ouvert le samedi, stationnement gratuit) 529-9351

PROCÈS DE JEAN-FRANÇOIS GUAY

Mise en garde du juge Fraser Martin

Prudence avec le témoignage de la plaignante

RICHARD HÉNAULT
Rhenault@lesoleil.com

MONTRÉAL — Comme il l'avait fait au procès de Robert Gillet, le juge Fraser Martin a recommandé aux jurés d'être prudents dans leur appréciation du témoignage de la plaignante au procès de Jean-François Guay, surtout s'il n'est pas confirmé par une autre preuve.

« Elle est peut-être plus troublée aujourd'hui par les mensonges qu'elle a racontés que par les actes auxquels elle a participé », a opiné le magistrat de la Cour supérieure. Parmi les choses importantes qui l'ont frappé, il y a la position dans laquelle Marie-Claude (prénom fictif) dit s'être trouvée lorsque Guay l'aurait agressée sexuellement.

Au procès, elle a dit avoir alors été à quatre pattes alors que le 16 décembre 2002, soit deux jours après l'agression alléguée, elle a déclaré aux policiers s'être trouvée sur le dos. Il n'en reste pas moins, de compléter le juge Martin à ce sujet, qu'il y a plusieurs exemples de corroboration dans le témoignage de Marie-Claude.

Toujours au sujet du chef d'accusation d'agression sexuelle, la procureure de la Couronne, M^{me} Geneviève Lacroix, s'était attardée à faire des re-

coupements d'appels téléphoniques le jour où l'agression aurait eu lieu. On ne sait toutefois rien du contenu exact de ces appels.

De son côté, l'avocat de l'accusé, M^{me} Stéphane Poulin, avait rappelé aux jurés que Marie-Claude et Guay ne se sont jamais joints au téléphone. Qui plus est, les enregistrements des appels de Georges Radwanli révèlent que, ce 14 décembre, il n'a fixé aucun rendez-vous entre les deux personnes.

« On peut s'amuser à relier toutes sortes de numéros à toutes sortes de téléphones et arriver à toutes sortes de conclusions, a résumé le juge Martin pour sa part. C'est une invitation à de la pure spéculation. »

Juge et avocats se sont aussi arrêtés à l'expression « la petite » employée par Guay pour désigner la plaignante alors âgée de 15 ans lors d'une conversation avec Radwanli. Pour M^{me} Poulin, ce n'est pas déterminant et c'est courant quand il y a une grande différence d'âge entre deux personnes.

Pour M^{me} Lacroix, par contre, il s'agit d'une des preuves que Guay savait que Marie-Claude n'avait pas 18 ans. « C'est une petite fille, une jeune fille et il avait raison de le dire! » s'est écriée la procureure.

« Y a-t-il une conclusion à tirer? Qu'elle avait moins de 18 ans? » a de-

mandé pour sa part le juge Martin aux jurés en ajoutant: « Je ne vais pas plus loin. Il faut l'évaluer dans le contexte où l'accusé l'a exprimée. »

On l'a vu au procès de Gillet, l'accusé se devait de prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que sa partenaire avait au moins 18 ans. « Chaque cas est différent », a toutefois souligné le magistrat.

Parfois, en effet, il peut être suffisant de regarder quelqu'un, d'expliquer le juge. Sa capacité à mener une conversation peut aussi constituer un barème. Dans certains cas, par contre, la demande de cartes d'identité peut être vue comme une démarche.

Toutefois, a souligné le président du tribunal en commentant une observation de M^{me} Poulin, l'évaluation de portiers de bars ne peut se substituer à celle que Guay devait faire. En plaidoirie, M^{me} Poulin avait en effet rappelé que Marie-Claude entraînait dans les bars depuis l'âge de 12 ans. En fait, de conclure le juge Martin, la véritable question que le jury doit se poser est la suivante: était-il raisonnable que Guay ne demande pas l'âge de la plaignante?

Les jurés ont entrepris leurs délibérations à 15 h 30 et ils les ont ajournées à 17 h. Ils doivent reprendre leur travail à 9 h 30 aujourd'hui.



Le juge Fraser Martin

POURSUITE DE GILLET CONTRE ARTHUR ET FILLION

Les défenseurs déposeront une requête en suspension des procédures

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

Les procureurs d'Arthur et de Fillion, poursuivis par Robert Gillet, déposeront lundi une requête en suspension de procédures qui met en cause les relations entretenues par des juges de la Cour supérieure avec l'ex-animateur.

André Arthur et Jeff Fillion espèrent faire dérailler la poursuite de 3 millions \$ que Robert Gillet avait intentée contre eux en raison des propos qu'ils avaient tenus à son endroit relativement au réseau de prostitution juvénile.

Le procureur-conseil des deux hommes, M^{me} Guy Bertrand, avait annoncé au début des procédures que les agissements de Robert Gillet avec des juges de la Cour supérieure avaient contaminé le processus, faisant en sorte, selon lui, que les défenseurs ne seront pas en mesure de trouver un juge qui émane d'une institution impartiale.

L'avocat de Québec avait soulevé le fait que Robert Gillet avait été vu en public prenant un repas en compagnie d'un juge.

Le juge en chef associé de la Cour supérieure, Robert Pidgeon, n'avait rien vu de répréhensible à ce que des juges entretiennent des relations avec des accusés, expliquant qu'ils vivent en société comme tout le monde.

La requête en suspension sera déposée lundi, a indiqué au SOLEIL M^{me} René Dion, le procureur attiré de Genex, la compagnie qui possède les stations CHOI et CKNU, où travaillent les deux animateurs.

« Mes clients avaient d'abord l'intention de porter la chose à l'attention du Conseil canadien de la magistrature, mais probablement que lorsque la requête va devenir publique, le Conseil et le Barreau vont s'y intéresser d'une manière ou d'une autre », dit-il.

Si aucune des deux institutions ne s'intéresse à la question, une plainte formelle serait déposée en temps opportun auprès du Conseil, soutient-il.

Les procureurs des deux parties devront ensuite se rencontrer pour décider de la suite des procédures, ajoute-t-il.



Robert Gillet

Deux procès... même accusation

MONTRÉAL — Au procès de Robert Gillet, le jury n'a pas cru la plaignante, qui soutenait avoir été agressée sexuellement par sodomie. Au procès de Jean-François Guay, l'adolescente porte la même accusation et, de nouveau, la preuve est loin d'être limpide. Ce jury la croira-t-il, lui?

Au cours de leurs plaidoiries, hier, les avocats en présence ont présenté leurs arguments quant à la véracité d'une troisième rencontre entre Guay et Marie-Claude (prénom fictif). Au cours du procès, le fonctionnaire de 43 ans a reconnu avoir eu deux relations sexuelles avec la plaignante qu'il croyait âgée de 19 ans. Il a toutefois nié formellement l'avoir revue une troisième fois, celle où, selon Marie-Claude, l'accusé l'a agressée sexuellement.

« Cet événement n'a pas eu lieu et ne peut pas avoir eu lieu », a plaidé l'avocat de l'accusé, M^{me} Stéphane Poulin. D'ailleurs, a-t-il souligné, Marie-Claude s'est montrée incapable de dire comment le contact aurait été établi entre elle et Guay, ce 14 décembre 2002. « C'est surprenant! » a noté M^{me} Poulin.

« Elle raconte mensonge par-dessus mensonge pour justifier l'événement, a ajouté l'avocat. Si elle a pu inventer une histoire pour Robert Gillet, elle a pu en inventer une pour Jean-François Guay. » D'ailleurs, Marie-Claude a reconnu en cour avoir inventé un quatrième événement, celui selon lequel Guay l'aurait conduite à la chambre d'hôtel de Gillet. « Elle est donc capable d'inventer un troisième événement », d'ajouter M^{me} Poulin.

« Elle ment ou elle est une bonne actrice... et il faudrait s'appuyer sur son témoignage pour déterminer la culpabilité de quelqu'un », a fait observer l'avocat de l'accusé en s'interrogeant sur l'intérêt qu'aurait Marie-Claude à faire déclarer Guay coupable d'agression sexuelle. Au cours de son témoignage, l'adolescente a en effet reconnu avoir abordé la possibilité d'initier une poursuite civile avec son avocat, M^{me} Guy Bertrand.

« Si elle ne ment pas toujours, elle ment souvent », a renchéri M^{me} Poulin vers la fin de sa plaidoirie d'une cinquantaine de minutes.

À son tour de plaider, la procureure de la Couronne, M^{me} Geneviève Lacroix, a invoqué avec insistance la fragilité de Marie-Claude pour expliquer les failles dans son témoignage. Mais l'accusé aussi a eu plusieurs hésitations et cafouillages dans le sien, de soutenir la procureure.

« Il voulait la revoir et il l'a revue », a-t-elle mar-

telé au sujet de la troisième rencontre en rappelant les démarches de Guay auprès de Georges Radwanli afin de joindre la plaignante. Pour démontrer que la version de Marie-Claude quant à une troisième rencontre est plausible, M^{me} Lacroix a décrit la progression dans les actes sexuels réclamés par Guay, selon la version de l'adolescente.

La première fois, il aurait demandé un *golden shower* et il lui aurait introduit une chandelle dans le vagin. La deuxième, il demande encore un *golden shower*, mais il lui applique aussi de la confiture pour lui faire un cunnilingus, et il lui suce les orteils. La troisième fois, le quadragénaire voulait une relation anale, de soutenir M^{me} Lacroix.

En ce qui concerne le chef d'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'une adolescente moyennant rétribution, il est clair dans l'esprit de la procureure que Guay savait que Marie-Claude n'avait pas 18 ans. Il ne lui a jamais demandé son âge, il a vu son apparence, il lui a parlé et elle ne se déplaçait pas par elle-même. C'était suffisant pour savoir, a soutenu M^{me} Lacroix en se disant que la conclusion logique du jury serait de déclarer Guay coupable des deux chefs d'accusation. R.H.

Au procès de Gillet, le jury n'a pas cru la plaignante

Pas de procureur indépendant

Le nouveau ministre de la Justice, Jacques Dupuis, a fermé la porte hier à la nomination d'un procureur indépendant qui aurait pour mandat de réexaminer la preuve recueillie dans le cadre de l'Opération Scorpion. Le ministre a été interpellé à ce sujet lors de l'étude des crédits budgétaires par l'Action démocratique du Québec, qui réclame depuis des mois une révision complète du dossier ayant mené à la vague d'arrestations de présumés clients et de présumés proxénètes du réseau de prostitution juvénile de Québec. « J'estime que les procureurs dans ce dossier ont fait leur travail avec toute la rigueur et l'objectivité nécessaire. Je leur réitère mon entière confiance », a répliqué M. Dupuis. Son prédécesseur, Marc Bellemare, a toujours opposé une fin de non-recevoir à la demande de l'ADQ. M.M.

LIQUIDATION Directement du MANUFACTURIER

- | | | |
|------------------|----------------|-------------------------|
| Pêche | Chasse | Plein air |
| • CANNES À PÊCHE | • CAMOUFLAGE | • VÊTEMENTS |
| • MOULINETS | • ARBALÈTES | • Chemises |
| • MONOFILAMENT | • BARNETT 2003 | • Manteaux imperméables |
| • SOIE À MOUCHER | • BOTTES | • Polars |
| • LEURRES | | • Sous-vêtements |
| • CUISSARDÉS | | • Manteaux cycliste |
| | | • Jackets de vélo |
| | | • BOTTES |
| | | • SACS DE COUCHAGE |

Tissus à la verge également disponibles

Jusqu'à
75%
de rabais

Du 13 au 16 mai 2004

4 jours seulement

Nouveaux produits chaque jour

Portefeuille GRATUIT

à l'achat de 50\$ et + (montant taxes) / seul par client. Quantité limitée.

Jeu: 9h à 17h Samedi: 9h à 17h
Vendredi: 9h à 21h Dimanche: 9h à 16h

2889, av. Kepler, Sainte-Foy
(Parc Colbert) Tél.: (418) 650-1200
à 2 minutes du Club Price de Sainte-Foy



www.blackarrow.com



Journées Découvertes 2004

Jouez au touriste, redécouvrez votre région!
Les dimanches 23 mai et 6 juin

Faites-nous part des 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec qu'il faudrait absolument découvrir!

À gagner,

un forfait « Québec plein la vue » pour 2 personnes comprenant : une envolée en montgolfière (Montgolfière Aventure); une croisière sur le Louis-Jolliet (Croisières AML); une visite en calèche dans le Vieux-Québec (Calèches du Vieux-Québec); une visite guidée aux Fortifications-de-Québec (Parcs Canada); un brunch au restaurant rotatif L'Astral; des laissez-passer pour l'Observatoire de la Capitale et le Funiculaire du Vieux-Québec.

Valeur de 710\$

Surveillez LE SOLEIL du samedi 15 mai pour connaître les attraits et sites culturels participant à la Journée Découverte du 23 mai prochain.

En tout, près de 90 attraits culturels vous accueilleront gratuitement ou à prix spéciaux!

COUPON DE PARTICIPATION

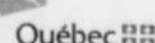
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Tél. (jour) : _____



Nommez 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Faites parvenir votre coupon dûment rempli directement au quotidien LE SOLEIL, au 925, chemin Saint-Louis ou par courrier à : « Journées Découvertes 2004 », C. P. 15170, Québec (Québec) G1K 9J1.
Tirage : le jeudi 10 juin 15 h, dans les bureaux du SOLEIL.



Programmation et réservations sur
www.journeesdecouvertes.com

LE SOLEIL

À go, on se démembre

Et si on jasant un peu défusion municipale et/ou démembrement d'agglomérations? Qu'est-ce que vous dites? Vous préférez aller ramasser les roches que la souffleuse a envoyées sur votre pelouse l'hiver dernier? Pardon, ai-je bien ouï, vous aimez mieux aller voir s'il n'y aurait pas des nains de jardin en spécial chez Wal-Mart, et si c'est le cas, béni soit le ciel, vous allez en prendre une douzaine?

Ok, c'est de vos affaires, mais vous ne savez pas ce que vous ratez en ne me lisant pas. Moi si, c'est d'ailleurs pour cette raison que je vous comprends d'aller voir chez Wal-Mart pour les nains de jardin.

Cette chronique a abordé souvent ce sujet criant d'actualité et assez dur pour les tympans, merci, que sont les défusions et/ou les démembrements. La dernière fois, c'était il y a deux semaines, pour dire à ceux qui menaient le combat de faire attention à leur vocabulaire. Quelqu'un avait osé comparer les fusions à un génocide municipal, sans aucun respect pour la véritable signification du mot et à ce qu'il peut représenter d'effroyable pour l'humanité.

Je croyais qu'il n'y avait que mes enfants pour ne pas m'écouter, je dois me rendre à l'évidence, il y a aussi plein de grandes personnes en banlieue qui ne m'écoutent pas, et c'est bien maudit — ne voir ici aucune allusion malveillante à une expression du terroir assez populaire en ville.

Parmi ces grandes personnes, l'ex-maire de Val-Bélair, Claude Beaudoin. Lundi soir, au cours d'une assemblée de défusionnistes dans son patelin, il a eu cette réflexion, à mi-chemin entre une lecture de Saint-Luc aux Corinthiens et un rapport de police: «Ce qui nous est arrivé est extrêmement grave. On nous avait dit de s'aimer les unes les autres, les villes. Cette histoire d'amour qu'on a voulu nous faire avaler s'est plutôt trans-

formée en viol collectif.»

Un génocide, un viol collectif, décidément ça ne s'arrange pas, mais pas du tout. De guerre lasse, et puisque je suis tanné de répéter, déjà que je le fais tous les jours avec mes enfants, j'ai décidé de me ranger de votre côté, amis défusionnistes, et de vous aider à enrichir votre florilège de comparaisons en vue de vos prochaines réunions. Vous ne me devez rien, sinon une gratitude éternelle et une invitation à votre prochaine fête d'arrondissement, surtout s'il y a au menu des petites saucisses entourées de bacon, c'est si bon.

Le Vietnam, tiens, ça vous tente? Ou encore le massacre du village de My Lai? La déportation des Acadiens, ce serait bon. Les Kurdes gazés par Saddam Hussein, est-ce trop fort? À moins que vous ayez un faible pour Hiroshima ou Nagasaki? Et si on s'entendait pour la guerre des Tuques?

Plus que trois jours avant le début de la signature des registres. J'espère que vous êtes excités? Moi, imaginez, je n'ai rien à signer, à part les chèques du loyer, et je ne me peux plus, je suis plus fou que Julie Snyder dans une ambulance. Il va falloir m'attacher avec des menottes, c'est sûr. Dans mon excitation démesurée, je pourrais aussi bien prendre la 20 et aller signer le registre à Montréal, c'est vrai, regardez la brochure d'information de l'Action civique, c'est une photo de Montréal qu'ils ont choisie. Pas Québec, Sainte-Foy ou Loretteville... Montréal! Pourquoi pas Rimouski, Baie-Comeau ou Amqui, allez savoir.

En tout cas, si vous pensez faire du camping à



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

l'endroit où se déroulera la signature des registres, histoire d'être le premier à le faire dimanche matin, faites-moi signe, j'irai vous porter un bon café chaud, juste après *Bleu nuit*. Pour passer le temps, une fois qu'on aura fini de philosopher sur les avantages et les inconvénients d'avoir une thermopompe, on jouera à trouver la comète Neat dans le ciel.

Je vous comprends, gens de la banlieue, de vous attacher à votre patelin. Je l'ai bien vu et entendu, mardi soir, à Sillery. Vous étiez plus de 300 à réclamer la résurrection de votre municipalité. Vous l'aimez votre ville, c'en est fou. Sillery, cette ville qui a eu longtemps le compte de taxes le moins cher de la région, cette ville où l'on arrachait les pissenlits avec des gants chirurgicaux, cette ville où les policiers étaient si occupés à se tourner les pouces, entre deux vols de marchettes, qu'un bon matin d'avril 1988, ils ont un trouvé un doigt et il leur a fallu quatre jours pour découvrir qu'il s'agissait d'un doigt en caoutchouc. Ne riez pas, c'est une histoire tout ce qu'il y a de plus véridique. Imaginez s'ils avaient trouvé la main au complet.

J'étais à la réunion de Sillery, mardi soir. Je vous ai entendu parler de la nostalgie d'habiter une ville qui ne donne pas exactement les services comme il y a 10 ou 20 ans. Je ne voudrais pas vous faire de peine, mais c'est avoir une vision passéiste du rôle d'une ville. Oui, une ville doit donner des services municipaux de première ligne à ses citoyens, mais ils ne peuvent plus être les mêmes que jadis. Tout simplement parce que les villes ne

sont plus ce qu'elles étaient. Comme les gouvernements, les villes doivent faire des choix. Les villes doivent maintenant affronter la concurrence mondiale et le défi de cette bataille commence par la fin des querelles de clochers, comme elles ont trop longtemps existé dans la capitale.

Il est bon aussi de se rappeler que les arguments qui sont aujourd'hui utilisés par les pro-défusionnistes sont exactement les mêmes qu'en 1972, alors que des citoyens voyaient l'Armageddon dans la fusion forcée de Giffard, de Charlesbourg-Est et autres Courville. C'est drôle, mais on cherche encore le désastre.

Le dernier numéro du magazine *L'Actualité* s'intéresse à l'avenir de Montréal. Lisez-le, c'est utile pour comprendre l'ampleur des défis qui attendent les villes. Ceux de Montréal sont énormes si elle veut demeurer compétitive face aux grandes agglomérations nord-américaines. Des spécialistes envisagent même une sorte d'association avec Ottawa, une sorte de Montawa, imaginez.

À Québec, pendant ce temps, on rêve de voir sa rue déneiger à la même heure tous les matins, d'une police qui vole à notre secours lorsqu'on égare son dentier, d'une capitale où tous les projets de développement, comme celui du quartier Saint-Roch, sont vus d'un œil suspect. Autrement dit, on veut payer le moins cher possible, garder son patelin intact, avec vue sur une capitale momifiée comme les remparts du Vieux-Québec.

N'empêche, si vous campez dehors, la veille de la signature des registres, faites-moi signe, j'irai vous voir et on regardera ensemble la comète Neat. C'est apaisant de regarder le ciel. Je vais même essayer de vous convaincre qu'il ne vous tombera pas sur la tête.



Esquisse de place de France dans la version incluant l'escalier.

PLACE DE FRANCE

Encore beaucoup de choix et de négos avant de connaître les coûts réels

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Le projet de place de France, escalier ou pas, pourrait coûter plus cher que les 25 millions \$ avancés au départ, mais il est faux de prétendre que le coût a doublé, selon le maire de Québec Jean-Paul L'Allier.

Réagissant à un article du *Journal de Québec*, le maire L'Allier, le ministre des Transports et le commissaire du Québec aux Fêtes du 400^e ont qualifié d'hypothèses l'information voulant que le projet de place de France allait coûter 50 millions \$ et serait payé à moitié par la province.

«Enlever les deux bretelles d'autoroutes inutilisées, ça coûte environ 5 ou 6 millions \$, dit le maire L'Allier. Plus on va réaménager le centre, plus on choisira d'éloigner les entrées dans le quartier, ça peut coûter un peu plus cher, mais si on compare avec d'autres projets, à Montréal ou ailleurs, ce n'est pas le Pérou!»

La Ville de Québec a suggéré à la France il y a déjà plusieurs mois de faire une place publique et lui a proposé le site sous les bretelles de l'autoroute Dufferin, «le seul secteur qui est encore un trou dans l'aménagement de Saint-Roch», souligne le maire.

Le concept élaboré par la Ville prend la forme d'un escalier-monument et d'un parc. «Le projet a été bien reçu selon ce que j'ai vu dans le rapport de mission des Français, précise Jean-Paul L'Allier. Mais le projet pourrait être tout à fait différent de ce qu'on a proposé.»

Lors de la visite de Jean Charest en France, le gouvernement français a confirmé qu'il allait poser un geste pour le 400^e anniversaire de Québec.

Le gouvernement du Québec enverra une lettre officielle dans les prochains jours pour faire une demande formelle.

Comme le concept final n'est pas encore élaboré, tous les interlocuteurs affirment qu'il est trop tôt pour savoir combien il en coûtera aux Français, au gouvernement du Québec et à la Ville. «Que la contribution du gouvernement du Québec et de la France soit égale, ça va, ça va», dit le maire L'Allier. Mais le 50 M \$, c'est hypothétique, c'est un fonctionnaire qui a sorti ça de son chapeau.»

Ce qu'on sait, c'est que la province devra payer pour défaire les bretelles d'autoroute, qui sont sa propriété, et que la Ville de Québec se chargera des connexions de trottoir.

Pour ce qui est de travaux de démolition supplémentaires ou d'aménagement du sol qui feraient grimper la facture, tout devra être négocié, ajoute Raymond Lesage, commissaire du Québec pour les fêtes du 400^e. «On ne peut pas tout faire, rappelle M. Lesage. Il va falloir faire des choix.»

Au cabinet du ministre des Transports, la porte-parole Isabelle Merizzi n'est pas en mesure d'informer ni de confirmer le montant de 50 millions \$ car le concept n'est pas encore arrêté.

Le maire L'Allier affirme qu'il ne défendra pas le concept tel qu'il a été dessiné, mais qu'il plaidera pour un projet significatif. «Est-ce qu'on profite du 400^e pour dire aux Français "venez manifester votre présence aux pieds du boulevard qui conduit au Parlement" ou si on leur demande une phase 2 de la statue qui est à place Royale?» demande le maire, en faisant référence au monument de cubes blancs...

AGENCE FÉDÉRALE DE SANTÉ Winnipeg choisie

■ TORONTO — La future agence fédérale de santé publique promise par le gouvernement sera établie à Winnipeg, a appris la Presse canadienne, hier. Selon un haut fonctionnaire du ministère fédéral de la Santé, la ministre d'État à la Santé publique, Carolyn Bennett, en fera l'annonce au cours des prochains jours. Suzanne Cowan, la directrice des communications de la ministre, a refusé de commenter hier, mais a affirmé qu'une annonce est prévue pour les prochains jours concernant l'agence de santé publique. «Je ne peux en parler à ce moment-ci», a-t-elle ajouté. Winnipeg abrite déjà le Laboratoire national de

microbiologie. Le Manitoba se sentait délaissé depuis le milieu des années 80 alors que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney avait accordé un lucratif contrat d'entretien des CF-18 à une compagnie de Montréal plutôt qu'à Bristol Aerospace de Winnipeg — dont l'offre était plus élevée. La décision d'établir la nouvelle agence à Winnipeg pourrait ne pas être étrangère à cet épisode. Par ailleurs, les libéraux risquent ainsi d'améliorer leurs chances dans cette partie de l'Ouest canadien où ils sont déjà positionnés pour remporter des sièges aux prochaines élections — qui devraient bientôt être déclenchées. La décision s'aligne également sur les discours du premier ministre Paul Martin par rapport à l'Ouest. Celui-ci a promis que la région allait jouer un plus grand rôle sous son règne. (PC)

découvrez la vie sous toutes ses coutures



Incluant :
jupette
et pagaie
Harmony.

PERCEPTION
Léger, robuste et sécuritaire.
Sparky 9.5 • 499.99 \$



Incluant :
jupette
et pagaie
Harmony.

La Vie Sportive vous offre une activité guidée en kayak de mer, à l'achat de 1 000 \$ et plus d'équipement nautique.

Essai gratuit de kayak
de la mi-juin à la mi-août 2004.

600 Bouvier, Québec | 418.623.8368
www.viesportive.com

DAGGER
Stable, confortable et facile à pagayer.
Blackwater 10.5 • 899.99 \$

La Vie
Sportive

Acheter moins, acheter mieux.

30 000\$
de prix en argent
retourés tout
au long de
l'année!

**DEVENEZ
camelot**

LE SOLEIL

contactez-nous au
686-3344
ou sans frais pour les gens de l'extérieur au
1 866 686-3344.

Délectable
le Saint Amour

L'ART CULINAIRE • VIEUX-QUÉBEC • 694-0667

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Les futures mamans délaissent Saint-François d'Assise pour le Centre mère-enfant

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ «Futures mamans, génez-vous pas. Il y a des gens qui sont prêts à vous prendre à Saint-François d'Assise!»



Le Dr Pierre Blanchet

Tandis que les employés du Centre mère-enfant (CME) peinent à roder la nouvelle installation, les obstétriciens de la 1^{re} Avenue ne demandent pas mieux que d'avoir plus de travail. D'ailleurs, de son propre chef, un des membres de l'équipe nous a contactés pour rappeler que la capitale compte deux centres d'accouchement.

Le gynécologue-obstétricien Pierre Blanchet déplore que les femmes se précipitent au CME. La majorité des résidents — jusqu'à certaines infirmières d'Info-Santé — auraient oublié que Saint-François est une option. Peut-être est-ce dû au manque d'information fournie à la population par l'Agence de développement (ex-Régie de la santé) et l'hôpital, avance-t-il.

«Les gens pensent que Saint-François est fermé. Au niveau du public, c'est comme si on n'existait plus, observe-t-il. Ne considérez pas qu'il y a seulement un endroit pour accoucher à Québec. Ça va diminuer la pression sur les employés du Centre mère-enfant.»

Près de la moitié des naissances de la région devraient avoir lieu à Saint-François d'Assise. Une quinzaine d'omnipraticiens «accoucheurs», neuf gynécologues-obstétriciens, six gynécologues et leurs équipes sont sur place, tient-il à indiquer.

«C'est un milieu très dynamique.» En plus, fait-il valoir, une dizaine de nouvelles salles de naissance seront aménagées sous peu. Sans compter la pouponnière et la salle de consultation. Le Dr Blanchet est vendeur!

Une attitude surprenante de la part d'un ancien chef de département du défunt service d'obstétrique de l'hôpital Saint-Sacrement. Les médecins du chemin Sainte-Foy ont longtemps protesté pour ne pas se retrouver dans la basse ville. «Personne ne voulait aller à Saint-François», se souvient-il. Tout un revirement.

«Ils ont rendu l'hôpital attrayant pour des médecins», justifie M. Blanchet. Québec a garanti que toute l'équipe de Saint-Sacrement se retrouverait dans les nouveaux locaux. Aussi, que des rénovations majeures seraient réalisées. Finalement, que les médecins obtiendraient une clinique toute neuve aux Galeries Charlesbourg pour recevoir les patientes avant et après l'accouchement. Total, quelques millions de dollars.

«C'est sûr, c'est cher. Mais ça ne pouvait fonctionner comme c'était.» Les locaux devaient être réaménagés, et maintenant, les bureaux des médecins situés en face du CHUL devraient être rapprochés de Saint-François d'Assise.

Une course pour l'espoir



LE SOLEIL CLÉMENT THÉBAULT

Plus de 800 coureurs ont envahi les rues de Sillery hier avant-midi pour la 10^e course de 5 km Espoir Michel-Sarrazin. Cet événement annuel permet d'amasser des fonds au profit de cette institution qui soigne les personnes souffrant de cancer en phase terminale. Avec les dons de cette année, la course aura permis de récolter un total de 200 000 \$ depuis ses débuts, indiquait Jean Blais, le directeur du Séminaire des pères maristes. Cette compétition amicale réunit les élèves et employés de l'école, ainsi que des anciens et des résidents du quartier. Laurent Goulet-Garneau chez les garçons et Julie Auclair chez les filles ont remporté la course, dont Yves Laroche s'est fait le porte-parole officiel cette année.

Le début de la fin chez Whirlpool

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — Demain marquera la fin d'une époque pour les 626 travailleurs de l'usine Whirlpool de Montmagny qui perdront leur emploi. Hier, les départements de peinture, d'émaillage et de tôlerie ont mis fin aux activités de production, un signe qui ne ment pas.

Les 150 travailleurs affectés à ces fonctions ont entrepris le grand ménage de l'usine, tâche qu'ils réaliseront jusqu'à la fermeture définitive de l'entreprise prévue demain.

«Nous ne pouvons pas encore confirmer à quel moment exact on arrêtera l'assemblage des cuisinières. Ce sera peut-être jeudi soir ou vendredi. Tout dépendra des pièces qui seront encore disponibles. Nous le saurons demain (aujourd'hui)», a précisé, hier, M^{me} Marie-Claire Ouellet, porte-parole de Whirlpool.

Il s'agit d'un dur coup pour l'économie régionale qui perd son plus important employeur manufacturier avec une masse salariale annuelle de 22 millions \$. La décision de Whirlpool de transférer sa production de cuisinières de Montmagny à Tulsa et Oxford aux États-Unis marque la fin d'une histoire industrielle qui avait débuté en 1867 avec la fabrication des fameux poêles Bélanger.

En moyenne, les travailleurs syndiqués de Whirlpool sont âgés de 42 ans et comptent 12 années d'ancienneté, a précisé le président de la CSD, M. Jacques Leblanc. Plus de la moitié de ces travailleurs, soit 316, habitent à Montmagny et 148 autres résident sur le territoire de la MRC de Montmagny. Une cinquantaine de travailleurs proviennent de la MRC de L'Islet et autant de la rive sud de Québec. Environ 200 travailleurs n'ont pas complété leur cinquième secondaire.

M. Leblanc admet que cette fermeture sera difficile pour certains d'entre eux,

surtout pour les 166 travailleurs qui ont plus de 50 ans. Selon lui, il y a cependant du positif avec le nouveau programme de soutien annoncé, mardi, par le ministre Béchard et la reconduction du projet pilote provincial/fédéral pour les travailleurs âgés de plus de 50 ans.

Le président de la CSD précise qu'environ 400 travailleurs ont jusqu'à maintenant participé aux séances d'information du comité de reclassement qui aide les travailleurs à préparer la recherche d'un nouvel emploi ou à se diriger vers une formation.

Annick Fournier, 22 ans, qui travaille chez Whirlpool depuis quatre ans, a opté pour le retour aux études, avait-elle dit lors de la marche de solidarité à la mi-avril.

Toutefois, elle s'inquiétait pour ses parents âgés de 50 et 55 ans qui travaillent aussi à l'usine. «Ça me fait de la peine pour eux, parce que ça ne sera pas évident de se retrouver un emploi à leur âge. Pour moi, c'est moins difficile. Je suis jeune et je retourne à l'école en secrétariat à l'automne. J'aimerais me trouver du travail par ici, si c'est possible, car j'aime la région.»

Pour Daniel Lamonde, dans la quarantaine avec 21 ans d'expérience à l'usine, cette fermeture signifie un véritable «retour à l'arrière». «Ça veut dire 40 000 \$ de moins par année! Le petit peu qu'on avait réussi à mettre de côté, on le perd. On n'épargnera plus. Heureusement que nos enfants sont grands. On recommence à zéro. Disons qu'au lieu de prendre ma retraite à 62



COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN FOURNIER

Lors de la marche de solidarité, à la mi-avril, la petite Marie-Lou Collin accompagnait son père André, 35 ans, employé de Whirlpool depuis huit ans.

ans, je vais la prendre à 72... C'est bien plate... Je vais probablement retomber à petit salaire. J'envisage un retour aux études. Je ne le sais pas encore. J'hésite entre les études et le travail.»

Cette fermeture créera un contre-coup dans l'économie régionale, mais il ne faudra pas non plus négliger son impact social, croit M. Garance Beaulieu, psychologue au CLSC et qui supervise le comité chargé d'offrir une aide de tous les instants aux travailleurs.

«Cette fermeture annoncée est la perte d'un symbole», explique M. Beaulieu. Il dit qu'il est difficile de prévoir d'éventuelles dépressions ou même un suicide, car c'est une situation trop abstraite. Les conditions de chaque employé se distinguent les unes des autres, ajoute le psychologue. «Il faut surtout être attentif envers les hommes qui ne retrouveront pas d'emploi ou qui n'auront pas les mêmes conditions de travail», conclut-il.

Consentent qu'il s'agit d'une lourde perte socio-économique, le maire

Jean-Claude Croteau voit tout de même l'avenir avec optimisme. Selon lui, le million que versera la multinationale Whirlpool dans un fonds visant à soutenir des projets créateurs d'emplois permettra à d'éventuels promoteurs d'aller de l'avant.

DÉBOUCHÉS

Des entreprises de la région pourraient profiter de la main-d'œuvre devenue disponible à la suite de la fermeture de Whirlpool. C'est le cas chez le fabricant de lits médicaux Stryker Bertec de L'Islet qui caresse un important projet d'agrandissement.

Le concepteur de maisons en panneaux Maisons Laprise de Montmagny a fait récemment une offre d'achat sur le bâtiment de 80 000 pieds carrés laissé vacant par la fermeture de Cavalier Textile l'été dernier. M. Daniel Laprise aurait des projets d'expansion pour son chalet pliable Habitaflex. Il y a également un projet de créer une nouvelle imprimerie dans le parc industriel.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

À l'assaut de la cité de
Troie



Si le film «Gladiator» a remis à la mode le peplum, genre qui a connu son apogée dans les années 60, le réalisateur Wolfgang Petersen souhaite lui donner une dimension encore plus épique avec «Troie», présenté en avant-première au Festival de Cannes. Inspiré du poème L'Iliade de Homère, cette superproduction aurait coûté plus de 200 millions. À lire, la critique de Gilles Carignan.

LÉVIS

Lehouillier et Bouchard accusés de salissage

Les conseillers de l'équipe Garon se défendent d'avoir mal agi dans le dossier de la Société de transport

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Les conseillers indépendants Lehouillier et Bouchard se sont livrés au sensationnalisme et au salissage en lançant sans vérification préalable des accusations contre six collègues élus.

C'est le propos exprimé par des conseillers de l'équipe du maire Jean Garon, hier.

« Ils affirment que j'aurais été partie à la décision d'achat d'autobus à la Société de transport de Lévis en octobre 2002. C'est complètement faux. Je n'étais même pas élu à l'époque », a indiqué le conseiller Guy Dumoulin, précisant que son siège lui a été dévolu à la suite d'une élection partielle, à l'été 2003.

« Ils (les indépendants) garrochent n'importe quoi. Ils ont tendance à faire du sensationnalisme. Ils veulent salir tout le monde. C'est ça tout le temps », a dit le conseiller.



Jean-Claude Bouchard

Plus tôt cette semaine, à l'occasion d'un point de presse, les conseillers Gilles Lehouillier et Jean-Claude Bouchard ont estimé que six de leurs collègues du conseil municipal pourraient être déclarés inhabiles à siéger parce qu'ils ont participé à des irrégularités à la STL. Des irrégularités, portant sur l'achat sans appel d'offres de nouveaux autobus et dont a fait état le vérificateur général Jacques Leblanc dans son rapport portant sur l'année 2002.

Lui aussi désigné comme faisant partie de la liste des six, le conseiller Pierre Brochu partage l'avis de son équipier Dumoulin. « Je n'étais pas là. Je pense qu'ils auraient eu intérêt à faire une

vérification minimale, à lire les procès-verbaux, avant de porter des accusations », a dit M. Brochu.

« Ils ont préféré lancer une liste de noms en l'air. En ce qui me concerne, leur crédibilité, c'est zéro. Comme dans tous les autres dossiers », a-t-il ajouté.

Pour la conseillère Isabelle Demers, qui siège au conseil d'administration de la STL, les conseillers indépendants tentent de créer une tempête dans un verre d'eau.

« Nous avons agi en toute connaissance de cause et de bonne foi, dans un contexte d'urgence. Nous avions un choix à faire et nous l'avons fait. Je suis tout à fait à l'aise avec la décision », a indiqué M^{me} Demers.

« La situation à la STL nous donne raison. Le service est meilleur, l'achalandage est en croissance, des établissements scolaires sont desservis. Ça va de mieux en mieux », a-t-elle conclu.

Selon le procès-verbal du conseil d'administration de la STL du 24 octobre 2002, où a été adopté le règlement d'emprunt pour financer l'achat des autobus, étaient présents, outre M^{me} Demers et la présidente Danielle Roy-Marinelli, les élus Anne Ladouceur, André Hamel, Jeannot Demers et Marc Picard, qui deviendra plus tard député des Chutes-de-la-Chaudière. Le vice-président Pierre Brochu était absent.



Gilles Lehouillier

PÔLE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour des aliments santé de qualité et savoureux

LOUISE LEMIEUX
LLeMieux@lesoleil.com

■ Fraises anti-oxydantes, œufs avec oméga-3 ou avec moins de cholestérol, biscuits sans gras « trans » et sans colorant, porc élevé sans médicaments et pourquoi pas, des capsules de bois de velours. Tous ces aliments et bien d'autres encore sont produits dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches. Rassemblez toutes ces entreprises et voilà une chance de percer sur le marché mondial dans un créneau original : des aliments de qualité, savoureux et bons pour la santé.

« En mettant toutes ces entreprises en synergie, en réseautant les entrepreneurs et les centres de recherches du secteur de l'alimentation, on a la capacité de se positionner comme joueur important en Amérique du Nord », dit Charles Boulanger, le pdg de Pôle Québec-Chaudière-Appalaches.

Le nouvel organisme de promotion économique de la région a lancé, hier, le plan d'action de sa nouvelle filière en santé et nutrition.

Elle vient compléter la série de filières en technologies appliquées et en matériaux transformés.

Dans le jargon économique, une filière regroupe des entreprises d'un même secteur ainsi que des centres de recherche.

Dans la région, 24 centres de recherche s'intéressent à l'alimentation. La plupart sont à l'Université Laval. Quelque 195 entreprises produisent des nutraceutiques (extraits de plantes sous for-

me de pilules) ou des aliments fonctionnels.

La compagnie de Jean Leclerc, qui fabrique des biscuits depuis 100 ans, est l'une de ces entreprises. L'homme d'affaires sent le vent tourner vers une alimentation plus saine. Comment faire des biscuits meilleurs pour la santé? Pas question de fabriquer des biscuits au tofu.

Mais pourquoi pas éliminer les gras « trans » si dommageables, réduire la quantité de sucre, éliminer les colorants? Vingt-cinq nouveaux produits sont dans la chaîne de production depuis un an, chez Biscuits Leclerc. « Les produits sont peut-être un peu plus chers, mais ça ne fait pas tant de différence ».

Christian Breton, lui, fait dans le porc et les œufs. Porc moins gras, nourri avec de la nourriture exempte de farine animale, œufs oméga-3. Près de 80 % de son porc file vers les États-Unis, le Japon et les Caraïbes.

BÉNÉFIQUE

Les deux hommes d'affaires sont convaincus que le regroupement en filière des entreprises d'alimentation de la région sera bénéfique. « Nous ne sommes pas de gros joueurs. On ne peut pas se battre sur le terrain de General Foods. C'est pour ça qu'il faut se démarquer », constate Christian Breton.

Des aliments santé et de qualité et qui ont de la valeur. C'est la niche qu'entend occuper la région.

« Jusqu'à maintenant, on identifiait Québec au Château Frontenac. Dorénavant, on l'associera à nos entreprises d'aliments santé », dit Richard Cloutier, responsable de la filière santé et nutrition de Pôle Québec-Chaudière-Appalaches.

L'organisme, créé en janvier 2003, fait de la promotion économique, offre de la formation aux entreprises, favorise le réseautage, mais ne donne pas de subventions.

EN BREF

Ralentissez!

■ La Sûreté du Québec avise les automobilistes qu'elle procédera à des opérations de contrôle de la vitesse dans le parc des Laurentides entre le 14 et le 28 mai. Les policiers multiplieront les opérations cinémomètres en utilisant tous les types de véhicule à leur disposition (autos-patrouille, véhicules semi-banalités et banalisés, motos). « La route à pavé sec contrastant avec les surfaces enneigées amène parfois le conducteur à peser sur l'accélérateur en toute confiance. Or il appert à la lecture des statistiques que c'est l'été et sur les routes de 90 km/h que se produisent le plus d'accidents mortels », écrit la SQ dans un communiqué diffusé hier. É.F.

Parfait!



Jolan

chaussure-conseil pour hommes, femmes et enfants
Place Laurier 651-7418 Place Fleur de Lys 525-6755

Portez-vous des orthèses? La collection Semler est conçue pour un confort parfait, avec ou sans orthèse.

TOUTES NOS NOUVEAUTÉS PRINTEMPS/ÉTÉ 2004 SONT ARRIVÉES!



Costume Guy Laroche PARIS

LAINE FROIDE INFROISSABLE + une chemise + une cravate

495\$

choix de 8 couleurs Rég. 1 195\$



tissu extensible



ceinture Performa Confort



élasticité naturelle

ACURA EL 2004 3,8% à la location et à l'achat



Son taux d'attraction n'a jamais été meilleur.

Location à partir de 248\$ par mois 48 mois

Comptant	Paiement
2 998 \$	248 \$*
2 178 \$	268 \$*
0 \$	308 \$*

- Incluant:
- moteur VTEC™
 - climatisation automatique
 - chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
 - roues en alliage
 - système de freins antiblocage (ABS) avec répartition électronique du freinage (EBD)
 - et tellement plus...

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km



ACURA Optima QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 2 998 \$ vous donne un versement mensuel de 248 \$ et un total des paiements de 14 902 \$. Un acompte de 2 178 \$ vous donne un versement mensuel de 268 \$ et un total des paiements de 15 042 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 308 \$ et un total des paiements de 14 794 \$. Taux de location annuel de 3,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 3,8 % pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 \$. Paiements mensuels de 449,79 \$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 509,92 \$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie (EL avec l'ensemble Aero représenté). Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} mai au 30 juin 2004.

francos été

COLLECTION

PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

TROIS-RIVIÈRES

Dur coup porté aux Hells

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Différents corps policiers ont uni leurs forces pour asséner un dur coup au chapitre trifluvien des Hells Angels, hier. Pas moins de 21 perquisitions ont été effectuées dans plusieurs municipalités de la Mauricie et une trentaine de sympathisants ainsi qu'un membre en règle des Hells ont été arrêtés.

Cette vaste opération à laquelle ont pris part environ 265 policiers visait à démanteler un réseau de trafiquants de drogue. « C'est une filière qui était reliée à deux membres en règle des Hells Angels. On parle d'un réseau de marijuana, de haschich et de cocaïne », a précisé le sergent Richard Bourdon, de la Sûreté du Québec, porte-parole de l'Escouade régionale mixte.

Tôt hier matin, les policiers ont investi le bunker des Hells, situé sur le

boulevard Saint-Jean à Trois-Rivières. Une seule personne s'y trouvait. Elle n'a pas été arrêtée. Les autres perquisitions ont eu lieu dans différentes résidences privées situées dans divers secteurs de Trois-Rivières ainsi que dans les municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et Saint-Alexis-des-Monts. Une demeure de Laval a également été le théâtre d'une perquisition.

De plus, les policiers ont visité un commerce de Louiseville. Il s'agit d'un commerce qui vendait des équipements hydroponiques pour la culture de fleurs ou de légumes. Les enquêteurs tenteront de prouver qu'il avait une autre vocation. En plus des arrestations, les agents ont saisi des armes de poing, des stupéfiants de toutes sortes ainsi que de l'argent liquide.

OPÉRATION 4H
Le dernier accusé plaide coupable

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Rock Martin est le dernier d'une longue liste d'accusés à la suite de l'Opération 4H à plaider coupable. Le 27 février 2002, la police lançait la plus grande offensive antimotards de l'histoire dans la région de Québec, l'Est du Québec et le Nouveau-Brunswick.

Le travail concerté de 400 policiers au Québec et de 200 autres dans les Maritimes donnait un dur coup au réseau de distribution de drogue des Hells Angels. Plus d'une soixantaine de personnes arrêtées ce jour-là, ou dans les jours qui ont suivi, ont défilé devant les tribunaux.

Il restait Rock Martin, qui hier devant le juge Jean-Claude Beaulieu a reconnu sa culpabilité à des accusa-

tions de complot, de trafic et de possession de stupéfiants, ainsi que de gangstérisme. Le dossier sera complètement clos au plus tard le 30 août, jour où Martin recevra sa sentence. D'ici là, il doit retourner au Nouveau-Brunswick pour régler d'autres dossiers.

Martin était un dirigeant des Dammers du Nouveau-Brunswick, club-école des Hells dans cette province. Il était considéré comme le dirigeant de la cellule du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, très active dans la région d'Edmundston.

Selon les dossiers de comptabilité saisis par les policiers, le compte courant de Martin indiquait une dette de 850 000 \$ envers les Hells de Québec. Ce montant représente la drogue achetée par Martin dans les 15 der-

niers mois pour la revendre dans les Maritimes.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 3 M \$

La comptabilité saisie a permis d'établir que pour huit mois, en 2000, le chiffre d'affaires de tout le réseau approchait 3 millions \$. Le dossier mentionne des transactions de 380 kilos de cocaïne et 217 kilos de haschisch.

L'opération portait l'initiale du nom de famille de quatre membres des Hells. Daniel Hudon, considéré comme le grand chef du réseau de distribution, a été condamné en janvier 2003 à 14 ans et demi de prison. Alain Harton et Magella Houde ont reçu des peines semblables, tandis que Pierre Hamilton a pris le chemin du pénitencier pour sept ans et demi.



4 poches pleines
pour pas une cenne.

0 \$

Mobilité

Recevez jusqu'à 4 appareils*
à l'achat d'un téléphone-à-poche de votre choix.

L'option « Partagez votre forfait » comprend :

- Appels locaux illimités entre les utilisateurs de l'option
- Le partage de 20 appels locaux illimités par mois au numéro de votre choix
- 3 premiers mois gratuits pour chaque utilisateur supplémentaire

Une réception de qualité supérieure • Une couverture imbattable
La mobilité sur laquelle on peut compter



Et bien simple.™

1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilite Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Alma

Plaza 1
(418) 662-0469

Amqui

14, rue St-Benoît O.
(418) 629-6054

Baie-Comeau

997, boul. Lafleche
(418) 295-1294

Chicoutimi

1915, boul. Talbot
(418) 696-0506Place du Royaume
(418) 693-1188

Gaspé

157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

Havre St-Pierre

111 B, rue Boréale
(418) 538-1301

Lévis

Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Maria

111, boul. Perron O.
(418) 759-5225

Matane

1105, rue du Phare O.
(418) 562-9000

Québec

1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-21211100, rue Bouvier,
bureau 350
(418) 627-6000Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rimouski

341, 2e rue Est
(418) 722-771776, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999

Rivière-du-Loup

Centre commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Sept-Îles

1230, boul. Laure
(418) 962-6568

St-Georges-de-Beauce

Carrefour St-Georges
(418) 228-5521

Ste-Anne-des-Monts

44, boul. Ste-Anne Ouest
(418) 763-7723

Ste-Foy

2785, boul. Laurier
(418) 650-1000Place Laurier
(418) 658-8678

FUTURESHOP

Dumoulin

STEREO

LA CABINE
TELEPHONIQUE

La Clef desol

Aussi offert chez les agents autorisés
et dépositaires Bell Mobilité.

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a simplement répliqué qu'il allait faire « sa job ».

Le PLQ accusé de frayer avec le « régime corrompu » des libéraux fédéraux

(PC) — En refusant de se tenir loin de leurs vis-à-vis fédéraux, les libéraux de Jean Charest s'associent à un « régime corrompu qui baigne dans le scandale et dans l'escroquerie », a accusé, survolté, le député péquiste Serge Deslières hier à Québec.

Le contexte électoral et surtout l'ampleur du scandale des commandites, imposent aux libéraux du Québec un devoir de réserve tout à fait exceptionnel, a clamé, en substance, le député de Beauharnois pendant la période de questions à l'Assemblée nationale.

Ainsi, selon lui, les députés de Jean Charest devraient éviter de s'afficher aux côtés de leurs collègues fédéraux dans des annonces de projets d'infrastructures.

Mais M. Deslières n'est pas parvenu à convaincre le ministre des Affaires municipales et responsable des projets d'infrastructures, Jean-Marc Fournier, de s'engager à ce « qu'aucun député de sa formation politique ne fera d'annonce d'infrastructures avec le fédéral au cours de la prochaine campagne électorale ».

De fait, le ministre Fournier a fait comprendre qu'il n'y aurait pas de pareil mot d'ordre.

« Je vais faire ma job. Puis, quand on a des responsabilités à prendre puis que c'est le temps de poser des gestes, on va les poser », a-t-il dit, avant de rappeler que le PQ, du temps où il était au pouvoir, n'a jamais hésité à participer à des annonces conjointes avec le gouvernement fédéral.

Plus récemment, vendredi dernier, le premier ministre Jean Charest s'affichait lui-même tout sourire aux côtés de Paul Martin, à l'occasion de la confirmation de l'élargissement de la route 175, reliant le Saguenay et Québec.

« L'important pour nous et certainement pour moi, c'est de bien gérer dans le cadre des responsabilités que nous avons », a dit M. Fournier.

Quel que soit le contexte, le gouvernement du Québec, a-t-il poursuivi, serait du reste bien mal avisé de retarder l'annonce de projets importants.

« Vous (l'opposition péquiste) nous blâmez quand vous dites que c'est trop long, puis là, si on veut agir quand c'est le temps d'agir, vous allez nous blâmer parce qu'il faudrait le faire plus tard. Votre job, c'est de nous blâmer; notre job, c'est de travailler. On va travailler nous autres aussi », a-t-il lancé, soulevant les applaudissements de ses collègues.

Qui plus est, le ministre Fournier a dit trouver plutôt suspecte la sortie intempestive de M. Deslières, un parlementaire habituellement plutôt discret.

« Le député de Beauharnois (...) se prépare-t-il à une autre carrière au Bloc québécois, à voir la question qu'il a formulée avec la façon dont il l'a prononcée? »

COMMANDITES

Par ailleurs, la procédure judiciaire exceptionnelle utilisée par le gouvernement Charest pour porter des accusations dans le scandale des commandites vise à « protéger les libéraux d'Ottawa », accuse l'Action démocratique.

La députée adéquate de Lotbinière, M^{me} Sylvie Roy, a affirmé hier à l'Assemblée nationale que la manœuvre du ministre québécois de la Justice dans ce dossier visait à « protéger les amis libéraux d'Ottawa dans le scandale des commandites ».

M^{me} Roy a rappelé que les accusations portées contre deux des présumés responsables du scandale des commandites, Charles Guité et Jean Brault, étaient en vertu d'une mise en accusation privilégiée (en anglais *preferred indictment*).

« Cette procédure fait en sorte qu'il n'y aura pas d'enquête préliminaire, pas de témoignages devant les tribunaux à brève échéance et que le procès ne débutera qu'en septembre prochain », a dit la députée Roy.

« Le hasard fait bien les choses. Il n'y aura pas d'enquête préliminaire ni de procès pendant que les libéraux fédéraux feront campagne pour se faire réélire », a-t-elle poursuivi. L'élection fédérale est attendue pour le 28 juin prochain.

M^{me} Roy n'y voit qu'une seule explication possible: « On veut protéger nos amis libéraux d'Ottawa. Pendant que les libéraux fédéraux tentent de mettre l'affaire sous le tapis, la succursale libérale de Québec agit de la même façon, pour les mêmes motifs ».

Le ministre de la Justice Jacques Dupuis a rejeté ces accusations.

La décision de recourir à une procédure spéciale devant les tribunaux a été prise par un procureur de la Couronne « chevronné et expérimenté », M^{me} Jacques Dagenais, a expliqué le ministre Dupuis.

De plus, pour ce faire, il a obtenu l'aval du sous-ministre adjoint à la Justice et du sous-procureur général.

Le PCC confesse ses aspirants à la candidature

Allégeances souverainistes, démêlés avec l'Agence des douanes et du revenu, discrimination... l'enquête ratisse large

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Alors que le Parti libéral ne se gêne pas pour recruter chez les souverainistes convertis au fédéralisme, le Parti conservateur, lui, prend les moyens pour ne pas avoir de surprise en confessant les aspirants candidats sur leur passé... séparatiste.

Dans la demande qu'elles doivent remplir, les personnes qui veulent se porter candidates pour le nouveau Parti conservateur du Canada (PCC) doivent mettre carte sur table. « Est-ce que vous soutenez le point de vue d'un groupe faisant la promotion de la sécession d'une province ou d'une région du Canada ou est-ce que vous avez déjà été associé à un tel groupe », demande-t-on aux aspirants candidats à l'investiture, qui, dans l'affirmative, doivent s'expliquer.

Au Parti conservateur, on indique que la question sur le passé souverainiste des candidats sert uniquement à s'assurer qu'ils soient tous convertis au fédéralisme. D'ailleurs, au moins deux candidats conservateurs ont déjà épousé la cause du Bloc québécois. Il s'agit de Gilles Lavoie, qui a déjà re-

connu avoir voté OUI aux deux référendums, et de Richard Bélisle, ex-député bloquiste.

Le questionnaire du PCC ne laisse rien au hasard pour s'assurer d'en savoir le plus possible sur ceux qui porteront les couleurs du nouveau parti, fruit de la fusion entre le Parti progressiste conservateur et l'Alliance canadienne. En tout, 21 pages, où l'individu doit révéler de grandes pages de son passé et de son présent.

Juste avant de s'enquérir des allégeances souverainistes des intéressés, le questionnaire s'intéresse aux conflits graves avec « l'Agence des douanes et du Revenu du Canada ou son prédécesseur, Revenu Canada, sur des questions fiscales personnelles ou commerciales ».

Et, après la question sur les tendan-

ces sécessionnistes, est posée la suivante: « Est-ce que vous avez déjà été accusé de discrimination ou avez participé à des activités encourageant la haine envers autrui pour des motifs liés à la race, à l'origine ethnique ou nationale, à la couleur, à la religion, à l'âge, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'état civil ou à une invalidité? »

À la 14^e page, l'aspirant doit répondre à la question des questions, qui l'amène à faire le tour de son placard et d'en sortir tous les squelettes. « Y a-t-il quelque chose dans vos antécédents personnels, professionnels ou commerciaux qui pourrait embarrasser le parti, nuire à votre capacité de fonctionner, avoir des conséquences négatives sur votre candidature pour le parti, ou démontrer un manque d'intégrité si cela était connu du grand public pendant la campagne ou si vous êtes député? »

En demandant de devenir candidat pour le PCC, l'aspirant s'engage de plus à « ne pas utiliser le logo du parti » durant la campagne à l'investiture et « accepte de ne pas critiquer publiquement un collègue, le chef ou le parti ».

FONDS MONDIAL CONTRE LE SIDA

Le Canada ajoute 70 millions \$

Bono, le soliste du groupe U2, accompagnait le premier ministre

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le Canada ajoutera 70 millions \$ à sa contribution au Fonds mondial contre le sida, a annoncé hier le premier ministre Paul Martin en compagnie du chanteur et militant Bono, soliste du groupe irlandais U2.

M. Martin a fait cette annonce alors qu'il s'était invité devant une centaine de participants à un Symposium international sur le sida, une foule conserite qui n'avait d'ailleurs aucun choix de l'écouter puisqu'elle avait reçu ordre de rester sur place pour des raisons de sécurité, comme le leur avait annoncé le maître de cérémonie.

Autant le premier ministre que le *rock star*, comme il se présente lui-même, ont nié tout intérêt partisan à la participation du chanteur (à ses propres frais, a-t-il dit) à cette annonce politique.

« Je ne suis pas ici pour élire Paul Martin ou le Parti libéral », a lancé Bono d'entrée de jeu lors de son allocution en faveur de la lutte contre la pauvreté en générale.

« C'est au-delà de la politique, a-t-il dit, et nous avons le devoir de conserver cela au-dessus de la politique ». Mais « oui, on se sert de moi, et je veux qu'on se serve de moi », a-t-il précisé en conférence de presse.

Le chanteur a dit plus tard avoir accepté l'invitation de M. Martin parce que ce dernier « a tenu ses promesses jusqu'ici, et je suis ici pour le reconnaître ». La politique canadienne lui apparaît « intelligente et stratégique », et l'argent d'Ottawa, bien placé.

Bono a cependant provoqué le premier ministre en lui de-

mandant au grand plaisir de la foule de hausser de 8 à 15% dès cette année l'augmentation du budget de l'aide internationale, question de contrer enfin la « pauvreté stupide qui fait que des enfants meurent encore de faim en cette ère d'abondance, ou par manque de médicaments ».

M. Martin n'a rien promis, mais a accepté de relever le défi. « L'important est de continuer à l'augmenter, et ce de manière stratégique dans des domaines où le Canada peut être un chef de file, a-t-il dit, et je vous assure qu'on a l'intention de continuer. »

Conscient que cet argent provenait des goussets des contribuables, Bono a souligné que « vos problèmes ne sont rien à l'échelle à ce que j'ai personnellement vu » dans les pays défavorisés et considère important « que le Canada montre la voie dans ce dossier ».

Poussé par les événements, et peu soucieux de combattre le sida à l'étranger sans faire de même contre cette maladie au pays, le gouvernement a par ailleurs devancé l'annonce de l'octroi de 84 millions \$ de plus sur cinq ans, pour le plan stratégique pour le combattre.

M. Pettigrew a lâché le morceau à la Chambre des communes en répondant à l'ancien premier ministre Joe Clark, qui s'inquiétait justement du sort de cette initiative.

L'annonce était prévue pour tomber plus tard, après une approbation du Conseil des ministres, mais le contexte politique exigeait une annonce immédiate, quitte à improviser par la suite un communiqué officiel toujours non disponible au moment d'écrire ces lignes.

84 M\$ de plus pour cinq ans au Canada

LA BEAUTÉ EN PRIME DE LANCÔME

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu'au 30 mai 2004, avec tout achat de 35 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez cette superbe prime de 8 pièces*:

- ROUGE ATTRACTION couleur virtuose, tenue et douceur
- COLOUR FOCUS quatorze d'ombres finesse et tenue record
- BI-FACIL démaquillant double action pour les yeux, 50 ml
- IMPACTIVE soin triple performance, hydratant, sublimateur, stimulant, 15 ml
- SENSATION TOTALE sérum perfecteur de peau, vitamine C en continu, 10 ml
- MAQUI-COMPLÉT anti-cernes à couvrance totale, clair
- MIRACLE eau de parfum, 5 ml
- TROUSSE À COSMÉTIQUES

*Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.

LANCÔME
PARIS



AILES
LES AILES DE LA MODE



RÉSOLUTION EYE D-CONTRAXOL^{MD} TRAITEMENT ANTI-RIDES INTENSIF YEUX

Voici le premier traitement anti-rides intensif au D-Contraxol^{MD} concentré, un complexe dermo-lissant exclusif qui réduit visiblement l'apparence des rides, même les plus prononcées. RÉSULTATS VISIBLES : immédiatement, le contour de l'œil paraît plus lisse. En quatre semaines, les rides sont beaucoup moins prononcées.

15 g - 65 \$

Trois villages de la Côte-Nord réclament la même chose que les autochtones

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Trois villages de la Haute-Côte-Nord réclament que le gouvernement Charest leur accorde ce qui se trouve dans le programme électoral libéral et ce qui est déjà versé aux Innus de la région : des redevances sur les ressources naturelles.

C'est le message livré hier au premier ministre par Jean-Marie Delauney, Mario Tremblay et Georgette Pineault, maires respectivement Portneuf-sur-Mer, de Longue-Rive et de Colombier.

Dans le mémoire déposé au chef du gouvernement, les édiles plaident pour la survie de petites localités comme les leurs. Pour assurer leur survie, Québec doit se pencher sur le financement des petites municipalités, notamment en modifiant le système de péréquation.

Plus délicat politiquement, les maires réclament « l'équité entre les communautés de la MRC de la Haute-Côte-Nord et, en particulier, la communauté innue d'Essipit, en procédant notamment à un partage des redevances sur les ressources naturelles ». Québec doit doter « les communautés non autochtones de leviers de développement particuliers ».

Rencontrés récemment par LE SOLEIL, les élus ont insisté sur les sentiments qui les habitent. « Nous ne sommes pas jaloux, nous ne voulons rien leur enlever, nous sommes pour l'équité », a lancé Mario Tremblay.

Leurs maires aimeraient recevoir une part des redevances déjà octroyées aux Premières Nations

« Nous ne leur en voulons pas, a renchérit le maire et préfet Jean-Marie Delauney. Ils ont la banque ouverte avec l'argent du fédéral. Ils ont acheté cinq pourvoies; ils ont un bateau pour les croisières; ils ont investi dans des condos pour le tourisme. Nous, nous ne sommes pas capables d'avoir d'argent des gouvernements. »

Les trois élus ont rappelé que le Parti libéral du Québec a promis des changements similaires à ce qu'eux-mêmes réclament. Dans *Faire confiance aux régions*, la formation de Jean Charest s'engageait à négocier une redéfinition de l'assiette fiscale des édiles pour que les municipalités « disposent des ressources financières à la hauteur de leurs responsabilités ». Dans le même document, le PLQ prônait « un partage plus équitable des redevances sur les ressources naturelles ».

La rencontre avec le premier ministre s'inscrit dans un pèlerinage politique entrepris depuis plusieurs semaines par les trois maires de la Haute-Côte-Nord au nom des petites municipalités. Les édiles ont notamment eu des entretiens avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités.

Mais ils ont aussi discuté de leur dossier avec des ministres de l'équipe de Jean Charest, dont Claude Béchard (député de Kamouraska-Témiscouata) et Nathalie Normandeau (Bonneventure). Cette dernière les a invités « à sensibiliser l'opinion publique », a mentionné M. Delauney.

Leur mémoire brosse un portrait bien sombre de leur situation. Leurs municipalités sont asphyxiées par

les charges financières que Québec transfère au monde municipal depuis le début des années 1990. Leur document rappelle que leurs contribuables sont frappés par un taux de chômage élevé. M. Delauney a repris un constat souvent entendu en régions : sans soutien, les petites localités rurales sont condamnées à perdre leurs jeunes.

Les maires ont suggéré que le futur est encore plus déprimant. Les nouvelles normes sur l'eau potable, édictées par Québec, généreront de nouvelles dépenses, a signalé M. Delauney. Il a ajouté que les compagnies d'assurance ne veulent plus des petites municipalités comme client.

Parmi les nouvelles responsabilités qui incombent aux municipalités, il y a l'élaboration d'un schéma de risques au sujet des incendies. « Mais nous n'avons même pas assez d'argent pour embaucher le consultant pour savoir combien il en coûterait pour l'étude. »

Portneuf-sur-Mer et Colombier comptent une population de 900 personnes tandis que 1400 personnes vivent à Longue-Rive. Un peu moins de 200 Innus demeurent à Essipit. Les quatre municipalités sont situées entre Baie-Comeau et Tadoussac.



Gael Garcia Bernal, Pedro Almodovar et Fele Martinez

ALMODOVAR

Suite de la Une

Hier après-midi, Pedro Almodovar était d'ailleurs moins intéressé à connaître l'ampleur des applaudissements au final de la projection de presse du matin que la nature du silence pendant la projection. Car « il peut y avoir le silence de celui qui s'ennuie, ou le silence de celui qui a le cœur accroché à l'histoire ». Qu'il en soit rassuré, le silence de *La Mauvaise Éducation* était exemplaire. Pour reprendre un des thèmes du film, le rituel avait quelque chose de religieux.

Ce 15^e Almodovar, très personnel, très intime, qui met d'ailleurs en scène un personnage de cinéaste, puise beaucoup dans les souvenirs de jeunesse de l'Espagnol. Celle de la colorée movida madrilène de la fin des années 70, début des années 80. Celle, surtout, des années que l'enfant Almodovar a passées dans un collège catholique, subissant des prêtres en place « une éducation basée sur la peur du châtime et sur la culpabilité ». Des années marquées, entre autres choses, par les abus sexuels dont il a été témoin.

Mais *La Mauvaise Éducation* n'est pas un film anticlérical. Comme sa comédie *Dans les ténèbres*, avec ses bonnes sœurs héroïmanes, n'était pas une dénonciation des mœurs dans les couvents espagnols ! « De toute façon, le pire ennemi de l'Église en Espagne, c'est l'Église elle-même », a mentionné le cinéaste de 52 ans, ajoutant que s'il avait voulu se venger de ses anciens tuteurs, il n'aurait pas attendu tout ce temps.

De toute façon, il est impossible de réduire pareil film à une volonté, ni même à un thème central. Les films d'Almodovar sont des coffres aux trésors à fonds multiples, où les thèmes circulent, se répondent, se superposent, dans un foisonnement qui en fait toute leur richesse.

Pas surprenant, donc, que lorsqu'un collègue a demandé au cinéaste le thème premier de son film, Almodovar, d'une générosité remarquable, a mis une dizaine de minutes à répondre, patiemment.

Les thèmes de *La Mauvaise Éducation* ? Il y a le risque d'abord. « Tous mes personnages vivent dangereusement », que ce soit le prêtre abuseur, le cinéaste qui tourne avec un imposteur, le junkie transsexuel, le jeune acteur qui ne vit que dans le mensonge.

Autre thème important : le cinéma, « que j'ai toujours vu comme le reflet de l'avenir de celui qui regarde le film dans la salle ». Il y a aussi l'éducation religieuse, l'amour interdit, la vengeance, le règlement de comptes...

Film sournois, *La Mauvaise Éducation*, comme *Parle avec elle*, est difficile à résumer tout court. Pour faire simple, on pourrait dire que l'histoire tourne autour de deux amis — et amoureux — d'enfance qui se retrouvent adultes autour d'un projet de film... sur leur enfance. On peut dire aussi que c'est probablement le plus sombre des films du cinéaste. Et que c'est le premier Almodovar, lui qui a si bien filmé les femmes, qui ne met en vedette que des hommes, la plupart nouveaux devant sa caméra, à l'exception de Javier Camara, l'infirmier de *Parle avec elle*.

Une nouveauté qui traduit bien l'enjeu du cinéaste de se réinventer sans cesse, même si ses films se parlent toujours. Cette réinvention passe ici beaucoup par le mariage des genres. *La Mauvaise Éducation*, qui s'ouvre sur un générique (superbe) de thriller hitchockien, est une rencontre fructueuse entre le mélodrame, si cher à l'auteur, et le film noir, dont il est un grand fan et dont il aime le pari de « faire un spectacle des pires aspects de la nature humaine ».

Pas le film noir des flics et des criminels — il y a quand même un assassinat dans *La Mauvaise Éducation* —, mais le film noir où le pire se loge dans les personnages et dans leurs relations. Pour son antihéros central, l'Espagnol avait en tête les romans de Patricia Highsmith, avec leurs criminels qui ne portent pas les stigmates de leurs viles actions, mais que le crime rend encore plus « beaux », à l'image de l'énigmatique M. Ripley de la romancière.

Dans la peau de ce personnage à triple visage, hautement énigmatique, Gael Garcia Bernal, 25 ans, découvert dans *Y Tu Mama Tambien*, apporte une grâce unique. Une des nombreuses grâces de ce film exigeant, audacieux, multiple, qui, bien entendu, « est aussi une grande histoire d'amour », a conclu Almodovar. En salles au Québec le 1^{er} décembre.

Je clique, j'envoie et on placote.



Audovox 8500

LG 5450

Samsung A600

Photo-téléphones à partir de

99,99 \$

avec un contrat 3 ans*

Avec un photo-téléphone TELUS Mobilité, non seulement vous pouvez décrire ce que vous voyez, mais en plus, vous pouvez le montrer. Et à ce prix là, il faut vraiment le voir pour le croire ! Alors faites vite, l'offre se termine le 30 mai.

DE PLUS, recevez 30 jours de messagerie photo gratuite* ET 3 mois d'appels locaux illimités au Canada!



TELUS
mobilité™
le futur est simple™

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

FUTURE SHOP

TELUS

TELUS

TELUS

TELUS

TELUS

TELUS

Le choix des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. *Le prix indiqué est celui de l'Audovox 8500 et est valable jusqu'au 30 mai 2004. **La messagerie photo est seulement offerte dans nos zones de couverture numérique 1X. Pour consulter nos cartes de couverture numérique, visitez telusmobilité.com. Seuls les clients de TELUS Mobilité abonnés à la messagerie photo pourront visualiser les messages photos à l'aide de leur appareil. Tous les autres clients devront visualiser les messages photos en ligne sur un ordinateur personnel. Cette offre inclut la messagerie photo gratuite (envoi et réception) pendant 30 jours à partir de la mise en service de l'appareil. 100 heures 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ou 3 ans. Offre valable jusqu'au 30 juin 2004 avec certains fournisseurs. Visitez telusmobilité.com ou votre marchand le plus près pour tous les détails. © 2004 SOCIÉTÉ TELUS MOBILE

HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE Appel au boycott d'Esso



Frédéric Quintal, instigateur du boycott

MONTREAL (PC) — L'organisme l'Essence à juste prix appelle au boycott de la pétrolière Esso, et ce, jusqu'à ce que Ottawa pose un geste pour contrer l'appétit des pétrolières.

Le porte-parole de l'organisme, Frédéric Quintal, fait valoir que, contrairement à ce qu'il affirme, le premier ministre Paul Martin a bel et bien le

pouvoir d'agir, à plusieurs niveaux.

Ainsi, à son avis, Ottawa pourrait créer une agence chargée de réglementer les facteurs qui influencent la marge de raffinage, principale raison de la flambée actuelle des prix. Cette agence pourrait, selon M. Quintal, obliger le maintien d'inventaires réalistes et bloquer les fermetures simul-

tanées de multiples raffineries pour leur entretien, afin d'empêcher les ruptures de stock.

Ottawa pourrait également faire pression sur les États-Unis pour harmoniser les réglementations environnementales touchant l'essence. Enfin, il rappelle que le gouvernement fédéral a octroyé une réduction

fiscale de 25% aux pétrolières en octobre dernier relativement à l'exploration.

Le choix d'Esso comme cible du boycott s'explique par le fait qu'il s'agit de la plus importante pétrolière au monde, qu'elle n'a aucune raffinerie au Québec et que ses stations-service sont des propriétés corporatives.

La hausse coûte cher à Québec

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Contrairement à la croyance populaire, l'augmentation du prix de l'essence coûte cher au gouvernement du Québec, qui est aujourd'hui confronté à un manque à gagner de 60 millions \$ par rapport à l'an dernier.

L'opposition officielle talonne depuis des jours le gouvernement pour qu'il renonce à une partie des taxes perçues sur l'essence, arguant que Québec empêche 10 millions \$ de plus chaque mois. Pourtant, alors que le PQ était au pouvoir, il avait fait la démonstration inverse pour clouer le bec aux libéraux qui réclamaient une... baisse de taxes.

L'analyse réalisée sous le règne du PQ se retrouve dans le dernier budget déposé par Pauline Marois à la veille du déclenchement des élections. La table, intitulé *Le gouvernement ne profite pas de la hausse du prix des carburants*, fait la démonstration que le gouvernement perd 30 millions \$ chaque fois que le prix du baril de pétrole brut grimpe de 5 \$.

Maintenant relégué aux banquettes de l'opposition, le PQ reprend les revendications des libéraux. Hier encore, la députée Rita Dionne-Marsolais accusait le gouvernement libéral de « rester les bras croisés et d'empêcher » et l'a exhorté à « redonner aux familles du Québec les 10 millions \$ perçus en plus chaque mois ». Le ministre Pierre Corbeil a répété qu'une baisse de taxes n'était pas envisagée, d'autant plus que l'État doit renoncer à 100 millions \$ pour chaque sou de réduction.

Depuis l'an dernier, le prix du baril est passé de 30 \$ à 40 \$, ce qui devrait se traduire par une facture de 60 millions \$ pour l'État. Selon les calculs effectués au ministère des Finances, l'impact d'une hausse du prix de l'essence est plus important sur l'augmentation des dépenses que des revenus. Ainsi, pour chaque tranche 5 \$ de plus par baril, Québec récolte chaque année 10 millions \$ supplémentaires en taxes, mais dépense 40 millions \$ de plus pour s'approvisionner en carburant.

Récemment, l'Agence internationale de l'énergie a estimé que chaque augmentation de 10 \$ du prix du brut augmente le chômage, l'inflation et les déficits budgétaires partout dans le monde. L'organisme a calculé qu'une telle augmentation coûte 255 milliards \$ à l'économie mondiale.

Ottawa ne va pas réduire sa taxe

■ OTTAWA — Le ministre des Finances, Ralph Goodale, n'a pas l'intention de réduire les taxes fédérales sur l'essence, même si les prix à la pompe atteignent des sommets. M. Goodale a affirmé aux Communes que les taxes sur l'essence serviront à aider les municipalités canadiennes, financièrement. Ottawa a récemment promis d'accorder aux municipalités un rabais sur la TPS qu'elles payent; M. Goodale a dit qu'elles recevront également une partie de la taxe d'accise sur l'essence. (PC)

Québec refuse de convoquer les pétrolières

■ QUÉBEC — Malgré la hausse vertigineuse du prix de l'essence, le gouvernement Charest a exclu hier la possibilité de demander des comptes aux grandes compagnies pétrolières. Convoquer les représentants de l'industrie pétrolière ne servirait à rien, comme l'a démontré l'expérience menée à Ottawa, a dit le ministre par intérim des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, à l'Assemblée nationale. M. Corbeil a opposé une fin de non-recevoir à la motion de l'opposition qui demandait de convoquer d'urgence les représentants des pétrolières à la Commission de l'économie et du travail pour qu'ils expliquent, entre autres, « pourquoi la marge bénéficiaire entre le brut et la rampe de chargement a plus que doublé depuis un an ». (PC)



CHEVROLET

« ... CHEVROLET JOUE UN RÔLE DE PRÉCURSEUR (...) EN LANÇANT LA PREMIÈRE BERLINE HATCHBACK NORD-AMÉRICAINE DE CETTE DÉCENNIE. »

Guide de l'auto 2004



MALIBU MAXX

Modèle LT illustré

LA NOUVELLE CHEVROLET MALIBU MAXX

269 \$ /mois**

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

OU

à l'achat
25 998 \$**
avec 0% financement*

- Moteur V6 3.5 L avec boîte automatique 4 vitesses • Toit vitré fixe au-dessus du siège arrière avec pare-soleil rétractable • Centralisateur informatique de bord • Pédales à réglage électrique
- Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex à dossier divisée 60/40 rabattable • Démarreur à distance posé en usine



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA®

« ... L'OPTRA (...) 5 PORTES OFFRE PLUS D'ESPACE QUE LA MAZDA PROTEGE ET L'HYUNDAI ELANTRA... »

Benoit Charrette, La Presse

179 \$ /mois**

OU

à l'achat
16 188 \$**
avec 0% financement*

- Moteur 2.0L DACT 4 cyl. de 119 HP • Freins assistés à disque aux 4 roues
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Banquette arrière divisible 60/40 à dossier rabattable • Phares antibrouillard • Roues de 15 po avec engivelures
- Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO®

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.

149 \$ /mois**

OU

à l'achat
13 798 \$**
avec 0% financement*

- Moteur 1.6L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisible 60/40
- Phares antibrouillard • Chauffage moteur • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Sécurité 5 étoiles*



VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET EQUINOX

« ... PLUS SPACIEUX (...) PLUS GRAND CONFORT (...) PLUS DE CAPACITÉ DE CHARGE. »

Éric Descares, Auto Journal

349 \$ /mois**

OU

à l'achat
0% financement*

- Moteur V6 3.4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique 5 vitesses avec surmultiples • Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques
- Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex
- Système de panneau de chargement à niveaux multiples

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Optra® (1J048/R7A), Aveo® (1T048/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Equinox 2005 (1LF26/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Optra® (3164 \$), Malibu Maxx (2848 \$), Aveo® (2028 \$) et Equinox (2793 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. *Première mensualité et dépôt de sécurité (Equinox: 425 \$) exigibles à la livraison. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (Optra® et Aveo®: 930 \$, Malibu Maxx: 900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu Maxx et Equinox: 36 mois). *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impact frontaux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



LE QUÉBEC LE CANADA

Le MEQ fête ses 40 ans

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

■ Le Québec sans ministère de l'Éducation ? Non, la suggestion ne fait pas partie du plan de réingénierie de l'État concocté par le gouvernement Charest. C'est plutôt la situation qui prévalait il y a 40 ans, avant que l'équipe du tonnerre de Jean Lesage n'entreprene la démocratisation de l'éducation.

C'est le 13 mai 1964 qu'était officiellement créé le ministère de l'Éducation du Québec, bien connu sous l'acronyme MEQ. Et c'est Paul Gérin-Lajoie qui devenait le premier ministre de l'Éducation de la Belle Province.

Aujourd'hui, le MEQ, c'est un budget de 11,8 milliards \$, environ 1500 employés et beaucoup d'influence sur la vie d'un peu plus de 1,8 million de Québécois de tous âges fréquentant plus de 3000 établissements scolaires.

Trop d'influence ? L'actuel ministre de l'Éducation, Pierre Reid, ne croit pas. « Le ministère de l'Éducation est là pour favoriser la prise en charge par les gens sur le terrain. De plus en plus, la communauté est tricotée serré autour de l'école », fait-il valoir avant d'ajouter qu'« on ne peut pas éviter de regarder l'enfant dans toutes ses dimensions. »

Les premières années du MEQ ont été particulièrement fertiles avec la création des commissions scolaires, des polyvalentes, des cégeps et de l'Université du Québec. Toutes des suggestions du rapport Parent, publié en 1963. Malgré l'alternance au pouvoir, tant le Parti libéral que l'Union nationale vont respecter le plan de match.

Dans les années 1970, les questions de langue et d'éducation se chevauchent. En 1974, la loi 22 sur la langue officielle fait du français la langue d'enseignement, tout en permettant l'accès à l'école anglaise aux enfants qui maîtrisent les principes de base de la langue de Shakespeare. En 1977, la fameuse loi 101 restreint ce privilège aux enfants dont un des parents a lui-même fréquenté l'école anglaise. Les petits immigrants sont aussi dirigés vers l'école française.

La décennie est aussi celle des tout-petits. En 1977, l'émission *Passe-Partout* charme les enfants d'âge préscolaire. Deux ans plus tard, les services de garde commencent à se développer.

À la fin des années 1980, le débat sur la place de la religion à l'école s'enflamme. Le gouvernement tente de remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques, mais des groupes religieux empruntent la voie juridique pour le contester. Il faudra attendre 10 ans avant que le changement ne se fasse.

En 1995, la tenue des États généraux sur l'éducation devient la première d'une série de grandes consultations menées par le Parti québécois. Elle débouchera sur la plus récente réforme de l'éducation, qui gagnera l'an prochain les écoles secondaires après avoir été implantée au niveau primaire.

Selon le ministre Reid, le prochain grand défi, c'est la réussite pour tous, la lutte contre le décrochage. Les difficultés des garçons le touchent particulièrement. « Il faut permettre à nos jeunes de trouver le plus rapidement possible ce qui les intéresse et les motive. »

ONTARIO

65 individus sont arrêtés lors d'une opération contre les gangs de rue

■ TORONTO — Une vaste opération policière menée contre les gangs de rue avant l'aube hier en Ontario s'est soldée par l'arrestation de 65 individus contre lesquels plus de 500 accusations ont été portées, la saisie de 28 armes et la découverte de grandes quantités de drogues. Cinquante-neuf entreprises, entrepôts, résidences et établissements de détention ont été visités par des centaines de policiers à Toronto, à Barrie et à Durham, de même que dans les régions de Peel et York. Soixante et onze mandats de perquisition avaient été émis, a précisé le chef de la police de Toronto, Julian Fantino. Tous les individus arrêtés sont dans la vingtaine. Les accusations portées contre eux vont de la participation à une organisation criminelle au complot pour trafic de cocaïne. L'opération, nommée *Projet Impact*, est le résultat d'une enquête de 14 mois effectuée par la police municipale et régionale de Toronto, conjointement avec la Police provinciale de l'Ontario, la GRC et l'Agence du revenu du Canada. Le chef Fantino a indiqué que les enquêteurs se sont servis des mesures prévues par la nouvelle législation fédérale contre le crime organisé. Il a ajouté qu'il s'agit d'une des premières fois que la police a recouru à cette nouvelle législation. (PC)



Avez-vous pensé à inclure un don à un organisme de bienfaisance dans votre testament ?

MEC

POURSUIT SON ASCENSION ET S'ANCRE À QUÉBEC!

FESTIVITÉS D'OUVERTURE
LE SAMEDI 15 MAI 2004 DÈS 9 HEURES.

Les membres de MEC on fait de notre coopérative une organisation unique dans le monde du plein air. Pour vous en remercier, monsieur Yves Leduc directeur de votre nouveau magasin MEC à Québec, vous convie à une journée de festivités.

DES JEUX ET DES PRIX

Participez à de nombreuses activités et gagnez plus de 3 000 \$ en prix de présence (corde d'escalade, sac à dos, sac de couchage etc.).

Courez la chance de gagner un formidable trekking au camp de base de l'Everest (valeur de 5 500 \$) expédition offerte par **Karavaniers**

Les 30 premiers arrivants (membres seulement) se mériteront un prix d'une valeur de 30 \$.

Attention ! Seuls les membres peuvent gagner des prix.

(Possibilité de devenir membre en magasin).

Où ? Au magasin MEC (405 rue St-Joseph Est coin De La Couronne)
Au plaisir de vous y rencontrer et

QUE LA FÊTE COMMENCE!



**MOUNTAIN
EQUIPMENT
CO-OP**

La coopérative de plein air

sports d'hiver

escalade

randonnée

vélo

canot et kayak

Retour de la Terrasse

TOUS LES JEUDIS la Terrasse Unibroue vous attend

HIPPODROME DE QUÉBEC

SUR PLACE
5 à 7

Spectacle de courses jeudi 19 h

PROMOTION
ailes de poulet 25¢
(jusqu'au 31 mai)

Pop-corn
GRATUIT

Animation musicale
et tirages gratuits



Bracelet d'accès à 198\$
vous permet une gamme d'articles à prix incroyable

- Bière en fût 2,50 \$
- Pointe de pizza 2,50 \$
- Guedille aux crevettes 2,98 \$
- Sushis (4) 5,98 \$
- Hot-dog vapeur 98 c
- Rouleau impérial 98 c
- et bien plus

PLUS DE 1000 PLACES DISPONIBLES SUR NOTRE TERRASSE 527-5283

Aucune obligation de parier

Faune et Parcs en voie d'extinction?

Après la réduction de son statut, l'organisme pourrait être « avalé » par les Ressources naturelles

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

Après avoir été un ministère à part entière, puis une agence bénéficiant d'un statut particulier, la Société de la faune et des parcs (FAPAQ) pourrait devenir une simple division du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

En conférence de presse, hier, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Pierre Corbeil, s'est défendu de vouloir museler une organisation vouée à la conservation de la nature. « C'est tout le contraire, a-t-il expliqué. En étant mieux intégrée au ministère, la faune sera pleinement associée aux décisions, au lieu d'être prise en compte en bout de piste. »

Le ministre a promis que le changement administratif n'entraînerait pas de pertes d'emplois. « Nous allons agir sans procéder à une réduction de personnel. Pour nous, il s'agit d'abord d'être efficaces et d'éviter les doublons. » À titre d'exemple, le ministre s'est demandé s'il était vraiment nécessaire que deux organismes différents effectuent des inventaires aériens. La démonstration n'a pas convaincu l'Union québécoise de conservation de la nature (UQCN), qui se demande si la Société de la faune et des parcs doit être classée parmi les espèces en voie de disparition. « Ce n'est pas rassurant, explique le secrétaire de l'UQCN, Charles-Antoine Drolet. La FAPAQ ne se gênait pas pour émettre des points de vue discordants. On craint que le gouvernement ne veuille réduire son influence. »

Pour Jean-Éric Turcotte, coordonnateur des programmes de l'UQCN, la décision trahit une vision axée sur l'exploitation de la faune plutôt que sur sa conservation. « Quand le gouvernement a pris la décision d'expédier la

Faune et les Parcs au ministère des Ressources naturelles, ses intentions étaient claires. On le voit aujourd'hui avec des projets comme celui de la construction de condos dans le parc du Mont-Orford. »

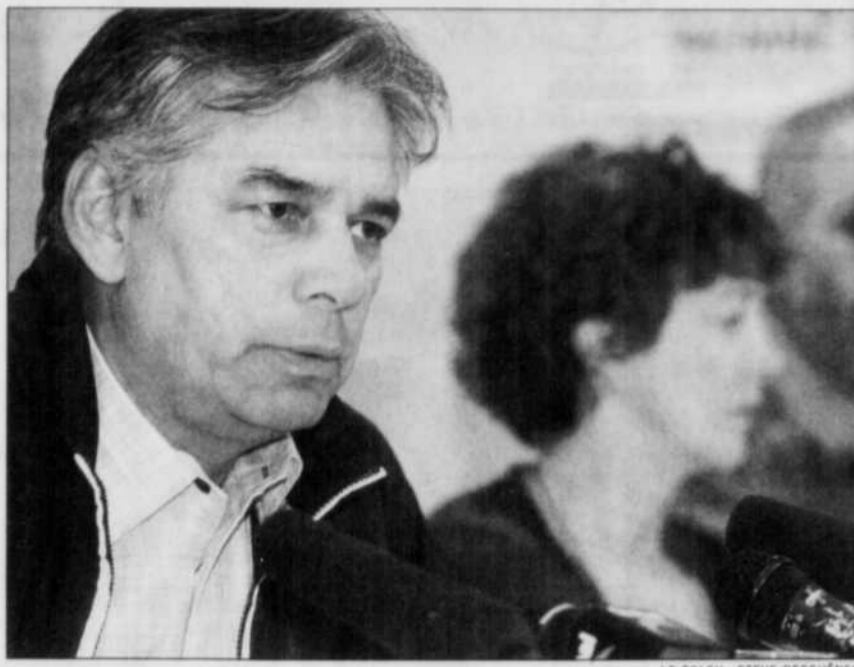
L'annonce gouvernementale est accueillie beaucoup plus favorablement au Conseil de l'industrie forestière du Québec. « Tu ne peux pas parler de gestion des forêts sans tenir compte de la faune qu'on y trouve, déclare son porte-parole, Jacques Gauvin. Il faut que la responsabilité de toutes les ressources soit rassemblée dans un seul ministère. Ça n'enlève rien aux responsabilités du ministère de l'Environnement, mais la gestion doit être effectuée au même endroit. »

En conférence de presse, hier, le ministre Pierre Corbeil a expliqué que son projet permettrait de clarifier le statut de la FAPAQ, qui exerçait des responsabilités de ministère sans en posséder le statut. « Dans les faits, a-t-il expliqué, elle n'était ni un véritable ministère, ni une véritable société d'État. » M. Corbeil a soutenu que l'organisme, doté d'un budget annuel d'environ 110 millions \$, enregistrait des déficits budgétaires depuis plusieurs années.

Le ministre a expliqué que son projet n'avait pas été inclus dans le plan de modernisation de l'État, la semaine dernière, parce qu'il restait quelques détails à finaliser. Il a aussi affirmé que son ministère travaillait à élaborer les orientations et les priorités du gouvernement en matière de faune et de parcs, avec le ministère de l'Environnement. Il n'a toutefois pas été en mesure de donner le moindre indice sur le contenu d'un éventuel document commun.

Depuis 20 ans, au Québec, la gestion de la faune et des parcs n'a cessé d'être ballottée d'un ministère à un autre, comme dans un étrange jeu de ping-pong administratif. Selon les époques, on l'a amalgamée au Tourisme, aux Loisirs, à l'Environnement, à la Chasse et à la Pêche. Ironie du sort, la fusion de la Faune et de l'Environnement, en 1994, sous la houlette du ministre libéral Pierre Paradis, avait aussi été présentée comme un modèle de gestion intégrée. À l'époque, on trouvait illogique que la gestion des écosystèmes soit confiée au ministère de l'Environnement, tandis qu'un autre ministère assumait la responsabilité de la faune qui s'y trouvait.

Autres temps, autres mœurs...



Pour Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador, le projet d'incinérateur de Belledune menace la santé des populations micmaques.

INCINÉRATEUR DE BELLEDUNE

La contestation s'élargit

Groupes environnementaux et autochtones demandent un moratoire

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE

Achampagne@lesoleil.com

Alors que l'étude sur les impacts transfrontaliers de l'incinérateur de Belledune se fait attendre, les opposants au projet ont démontré hier que la levée de boucliers, elle, ne connaît pas de frontières.

En conférence de presse à Québec, une dizaine de groupes environnementaux sont venus appuyer la coalition Retour à l'expéditeur, qui tente d'empêcher l'implantation d'un incinérateur de sols contaminés de la société Bennett au Nouveau-Brunswick.

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (les POP) doit entrer en vigueur le 17 mai. Les groupes demandent au Canada, qui en a été le premier signataire, de respecter son engagement de réduire les sources de POP. Ces composés comptent entre autres les dioxines, les furannes et les BPC. Parmi les sources énumérées dans le texte de la Convention apparaissent les incinérateurs de déchets. « Nous faisons facilement le lien avec Belledune », a dit Geneviève Saint-Hilaire, de Retour à l'expéditeur.

Les opposants demandent un moratoire sur ce projet, une évaluation indépendante et une consultation publique. Plus de 60 000 personnes ont signé la pétition de la coalition.

Le temps presse pour les opposants. La construction est achevée à 80 %. Des tests de brûlage auront lieu en juin et les activités devraient débuter en juillet.

Légalement, il reste deux avenues pour les opposants. Si l'étude de l'Agence canadienne des évaluations environnementales vient démontrer que l'incinérateur aura des impacts transfrontaliers, alors le fédéral aurait le pouvoir d'intervenir sur ce projet qui, autrement, ne relèverait que de la province.

Par ailleurs, un groupe de contribuables de Belledune a entamé une

procédure de révocation du permis de construire.

« DANGER »

Pour Daniel Green, vice-président du Sierra Club, il ne fait aucun doute que les impacts dépasseront les frontières du Nouveau-Brunswick. « Ces produits voyagent beaucoup », affirme M. Green. Le Sierra Club a étudié le fonctionnement de trois de ces incinérateurs. « Le bilan est que l'incinération est une technologie dangereuse qui devrait être interdite au Canada », a tranché M. Green.

Pour Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, l'incinérateur « va doubler ou tripler le défi de redresser l'état de santé des populations autochtones » des communautés micmaques de la région.

La Fédération québécoise du saumon de l'Atlantique s'inquiète pour l'habitat de cette espèce. « Le saumon est un baromètre de la santé écologique », a mentionné Michel Tétraut. Or, à l'exception de 2003, ce « baromètre » est à la baisse depuis quelques années.

Daniel Groleau, du Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se dit évidemment solidaire des gens du Nouveau-Brunswick. « Si (l'incinérateur) est aussi peu dangereux qu'ils le disent, pourquoi choisir des lieux isolés, vulnérables, où il y a peu d'emplois? » a-t-il questionné.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) sont également impliquées dans le mouvement.

MORT DE MICHELINE CHAREST

Tout s'est joué en 10 minutes

FRANCIS VAILLES

La Presse

La double opération de chirurgie esthétique a duré sept heures. Mais c'est au moment de son réveil, à 18 h 30, que les choses ont mal tourné pour Micheline Charest. Tout s'est joué en 10 minutes.

Le mardi 13 avril, vers 18 h 30, Micheline Charest a été transférée de la salle d'opération de la clinique à la salle de réveil. Juste avant le transfert, on l'a débranchée des appareils médicaux et l'anesthésiologiste sur place, le Dr Maurice Trahan, lui a retiré le tube qui lui permettait de respirer, comme c'est l'usage au terme d'une opération.

Habituellement, le patient reprend progressivement sa respiration normale. Pour certains, le réveil est plus difficile et l'anesthésiologiste doit les aider à se ventiler, avec un masque à oxygène, par exemple. Ce ne fut pas possible avec Micheline Charest, selon diverses sources. Après le retrait du tube de la gorge, les voies respiratoires de la femme d'affaires se sont obstruées, empêchant l'air de se rendre aux poumons.

Micheline Charest a alors été ramenée à la salle d'opération, adjacente. Aidée par l'infirmière, le Dr Trahan, âgé de 75 ans, a tenté de réintuber la patiente, en vain. Vers 18 h 40, Micheline Charest ne présentait plus de signes vitaux, selon nos informations.

À 18 h 50, le Dr Trahan a injecté une dose d'atropine à M^{me} Charest, un médicament qui permet parfois de faire redémarrer le cœur. Il n'est pas possible de savoir si la patiente a reçu des massages cardiaques entre 18 h 40 et 18 h 50, une période jugée cruciale, puisque après 5 à 10 minutes, l'absence d'oxygénation est fatale pour le cerveau. Les efforts devaient vraisemblablement être centrés sur l'obstruction des voies respiratoires, la cause du problème.

Chose certaine, le Dr Trahan n'a pas pratiqué de trachéotomie, une opération qui permet, en faisant une incision au centre du cou, d'insérer un tube et d'amener de l'air aux poumons.

À 19 h 15, le chirurgien qui a opéré Micheline Charest, Roger-Paul Delorme, est revenu à la clinique, qu'il avait quittée à 18 h 15, au terme de l'opération. M. Delorme est l'un des copropriétaires de la Clinique de chirurgie esthétique Notre-Dame, rue Sherbrooke Est, à Montréal.

UNE HEURE D'ARRÊT CARDIAQUE

C'est à ce moment qu'Urgences Santé a été contacté. Les ambulanciers sont arrivés à la clinique vers 19 h 30 et ont pratiqué leurs mesures habituelles d'urgence, notamment le massage cardiaque. À 19 h 47, le cœur de Micheline Charest s'est remis à battre, soit plus d'une heure après son arrêt. Elle a par la suite été transportée à l'hôpital Notre-Dame, à un coin de rues de là, mais il était trop tard. Le décès a été officiellement constaté le lendemain, peu avant 16 h.

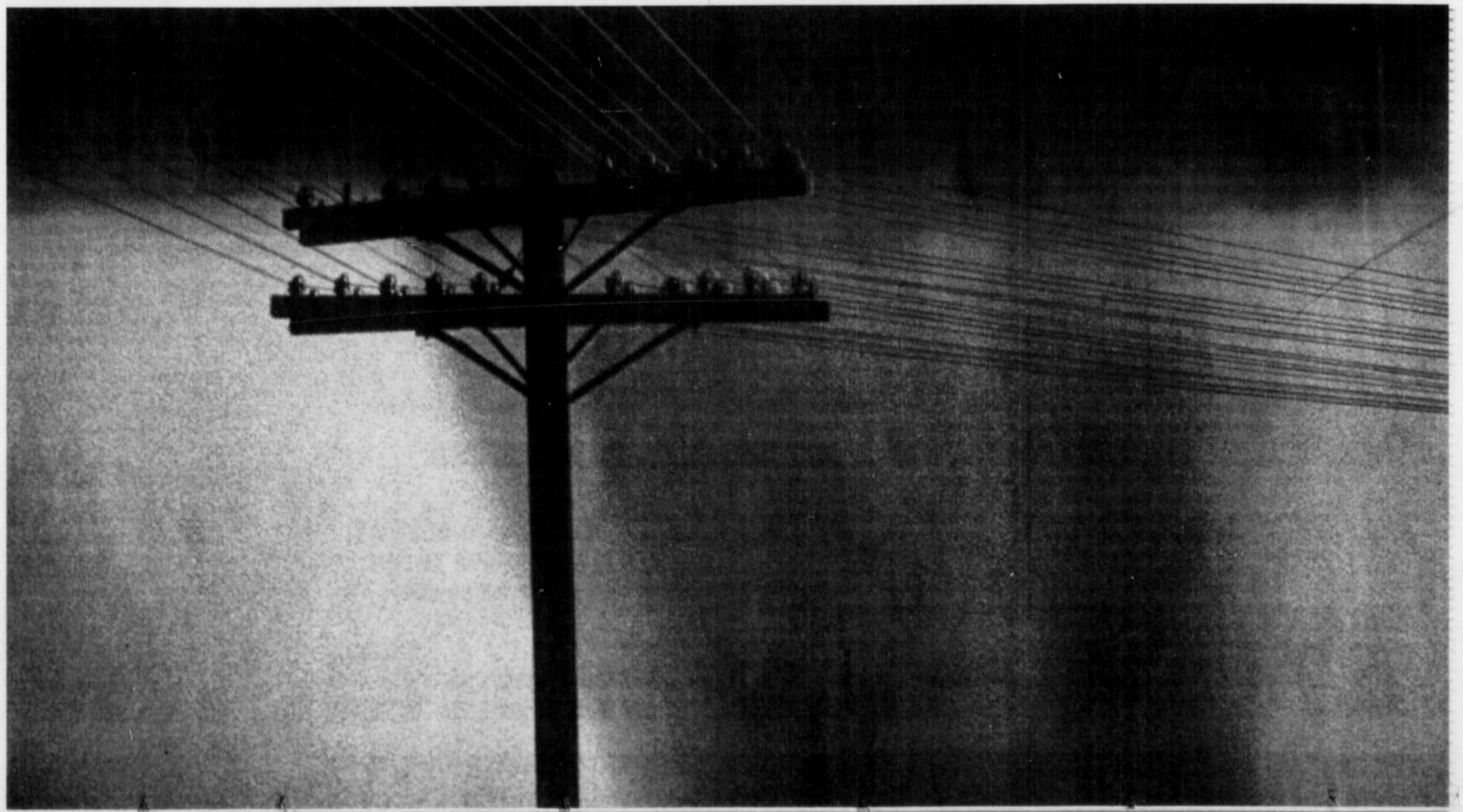
La cause de l'asphyxie n'est pas une aspiration d'un corps venant de l'estomac, selon l'autopsie. D'autres causes pourraient être évoquées, quoique moins probables, comme une allergie provoquant une enflure ou les conséquences de l'opération de lissage du bas de visage (la deuxième opération avait trait au raffermissement des seins, aucune ne touchait la liposuction).

Concernant la trachéotomie, le Dr Luc Chassé, pneumologue du CHUM, affirme que cette procédure est rare en situation d'urgence et que peu de médecins sont habilités à la pratiquer. Par contre, les anesthésistes sont formés pour ce type d'intervention, dit-il. « Encore faut-il avoir les instruments pour le faire. Je suspecte qu'une petite clinique n'a pas ce qu'il faut. »

Au Collège des médecins, on indique que le Dr Maurice Trahan n'a aucun antécédent disciplinaire et qu'il a toujours eu son permis de pratique. Le code de déontologie l'oblige à garder ses compétences à jour.

Nous avons tenté de joindre Maurice Trahan à la Clinique Notre-Dame, mais il n'a pas rappelé *La Presse*, pas plus que le chirurgien Roger Delorme.

Pour sa part, la coroner Lyne Duchesne nous a indiqué que son rapport ne sera pas terminé avant quelques mois. Précisons qu'un coroner est souvent nommé lorsqu'un décès ne survient pas de manière naturelle. Un policier accompagne presque toujours le coroner dans son travail, indique M^{me} Duchesne.



LE MONDE

EN BREF

IRAK

La guerre d'usure

■ BAGDAD — Des affrontements meurtriers se poursuivent en Irak. Les forces américaines ont lancé une offensive dans la ville sainte de Kerbala, tuant 22 miliciens chiites radicaux. Leur chef, Moqtada Sadr, qui avait évoqué la veille la possibilité de négociations, a affirmé hier qu'il continuerait le combat et ne dissoudrait pas sa milice sans un ordre des autorités religieuses. Six membres de la coalition ont été blessés lors des affrontements. Des dignitaires religieux chiites ont annoncé être parvenus à un accord en sept points destiné à mettre fin aux combats entre les miliciens chiites et les forces de la coalition. À Bagdad, l'ambassade d'Italie a été la cible de trois tirs de mortiers hier soir. Six « rebelles » irakiens ont été tués par des soldats américains lors d'acrochages hier matin dans la capitale. (AFP)

FLORIDE

Un coup fumant

■ MIAMI — La Cour suprême de la Floride a annoncé hier qu'elle allait réexaminer une décision de justice qui avait annulé la condamnation de plusieurs gros fabricants de tabac à payer à des fumeurs la somme astronomique de 145 milliards de dollars. La plus haute instance judiciaire de cet État devrait décider le 6 octobre si oui ou non l'amende est bien annulée, conformément à une décision d'une Cour d'appel de Floride datant du mois de mai dernier. L'annulation de cette amende constituait une victoire majeure pour les cigarettiers, qui étaient alors au nombre de cinq : Philip Morris USA, R.J. Reynolds, Lorillard, Liggett et Brown and Williamson. Depuis lors, ces fabricants ne sont plus qu'un nombre de quatre, R.J. Reynolds et le groupe de tabac britannique British American Tobacco (BAT), qui contrôle Brown and Williamson, ayant fusionné en octobre dernier. (AFP)

DANEMARK

Un mariage coûteux

■ COPENHAGUE — Le mariage du prince héritier Frederik de Danemark avec une roturière australienne, Mary Donaldson, demain à Copenhague, coûtera quelque 154,4 millions de couronnes (20,75 millions d'euros) aux contribuables danois, ont calculé des médias hier. Le coût de la demi-journée de congé accordée aux employés de l'État pour suivre cet événement historique, est à lui seul estimé à 100 millions de couronnes (13,4 millions d'euros), selon une compilation des dépenses effectuée par la télévision et le journal *Ekstra Bladet*. Ces dépenses incluent la valeur des cadeaux offerts par le gouvernement, le Parlement, les communes et les régions, qui s'élèvent à plus de 279 569 euros, également aux frais des contribuables. Les cadeaux coûteux offerts par nombre d'entreprises et de personnes privées n'ont pas été comptabilisés. (AFP)



Lynndie England, la soldate à la laisse...

Trois soldats incriminent leur commandement

FAYETTEVILLE, Caroline du Nord (AP et AFP) — La soldate Lynndie England, qui risque la cour martiale en raison de ces photos d'elle, souriante aux côtés de prisonniers irakiens nus subissant sévices et humiliations sexuelles, se défend : elle affirme avoir agi sur instruction et contre sa volonté lors de séances de pose, pour des photos destinées à exercer des pressions psychologiques sur les détenus. Interrogée sur la chaîne KCNC-TV de Denver, au Colorado, Lynndie England, enceinte de cinq mois et au cœur du scandale, affirme avoir reçu de ses supérieurs des consignes précises sur la manière dont elle devait poser. À la question de savoir qui avait donné ces ordres, elle se contente de répondre : « des personnes dans ma chaîne de commandement ».

Sur ces images ayant fait le tour du monde, la réserviste de 21 ans, cigarette à la bouche et souriante, montre du doigt les parties génitales d'un détenu cagoulé et nu. Sur une autre, tou-

jours aussi hilare, elle tient en laisse un homme nu, couché au sol.

« J'ai reçu l'instruction de personnes gradées de me mettre debout là, tenir cette laisse, regarder l'appareil photo », et ils ont pris des photos pour les PsyOPs (Opérations psychologiques), dit-elle. Selon elle, ses supérieurs se sont montrés ravis des photos, disant : « Vous vous en sortez très bien, continuez ».

« Je ne voulais vraiment pas être sur quelque photo que ce soit », affirme-t-elle, ajoutant qu'elle trouvait tout cela « plutôt bizarre ».

Quand on lui demande si des choses pires de ce qu'on voit sur les images se sont passées, elle répond que oui, mais refuse d'en dire plus.

Deux autres soldats accusés de mauvais traitements contre des prisonniers irakiens ont mis en cause leur commandement, hier soir à CBS. Ces deux militaires avaient été mis en cause pour mauvais traitements dès 2003, bien avant l'affaire Abou Ghraïb.

Des sévices pires que ceux diffusés

Des élus américains témoignent

■ WASHINGTON (AP) — De nouvelles photos et vidéos de mauvais traitements infligés par des Américains à des prisonniers irakiens montrent des sévices pires que ceux déjà diffusés, avec des scènes « dégoûtantes » de torture et de relations sexuelles imposées, ont rapporté hier des parlementaires américains.

« Tout cela est dégoûtant et il est difficile de croire que cela a vraiment eu lieu dans une installation militaire », a déclaré la sénatrice démocrate Dianne Feinstein après avoir visionné ces vidéos et vu ces photos avec d'autres membres du Congrès américain dans une salle du Capitole où un strict huis clos avait été imposé par des responsables du Pentagone.

« Je m'attendais à ce que ces images soient très dures à supporter et cela a été bien pire que tout ce que j'avais prévu », a renchéri le sénateur démocrate Ron Wyden. « Prenez le pire cas et multipliez-le plusieurs fois. »

« Je ne sais pas comment diable ces personnes ont pu entrer dans notre armée », s'est exclamé, pour sa part, le parlementaire républicain Ben Nighthorse Campbell, sorti avec un visage sombre de la projection.

Les parlementaires ont raconté avoir ressenti dégoût et gêne à la vue de ces images montrant, par exemple, des chiens de l'armée se jeter sur des prisonniers recroquevillés, des femmes recevant l'ordre d'exposer leur poitrine nue, des scènes de relations homosexuelles imposées.

Sur certaines images, les membres du Congrès ont vu des prisonniers irakiens cagoulés obligés de se masturber devant des caméras.

La représentante démocrate Jane

Harman dit avoir vu un homme habillé se jeter contre un mur avec l'intention apparente de se faire perdre conscience.

« Il s'agissait d'une nouvelle série d'images représentant des actes horribles, des exemples de torture et de sévices sexuels », a déclaré le chef du groupe démocrate au Sénat, Tom Daschle.

Certaines photos montraient des scènes de relations sexuelles consentantes entre Américains. Sur une autre, un soldat américain tirait avec son arme dans la tête d'un chameau.

La plupart des parlementaires ayant assisté à cette projection ont estimé que ces nouvelles photos et vidéos ne devaient pas être rendues publiques, et tous ont reconnu qu'elles étaient répugnantes.

Le sénateur républicain John Warner a ainsi souligné que la publication de ces images pourrait « peut-être mettre en danger les hommes et les femmes des forces armées » américaines. Ce sénateur et d'autres parlementaires craignent également qu'une publication compromette l'ouverture de poursuites contre les soldats impliqués dans ces sévices.

Le représentant républicain Wayne Gilchrest a résumé sa réaction à la vision de ces images en quatre mots : « dégoût, colère, rage, tristesse ».

Vers une troisième journée sanglante à Gaza

■ GAZA (AFP et AP) — La bande de Gaza a connu hier une journée particulièrement sanglante avec la mort de 15 Palestiniens et de cinq soldats israéliens, au lendemain d'un raid israélien dans la région au cours duquel huit Palestiniens et six soldats israéliens ont été tués. Il s'agit des pertes les plus importantes qu'ait connues l'armée israélienne depuis deux ans.

Un raid aérien de l'armée israélienne a, de plus, fait au moins sept morts et 14 blessés tôt ce matin dans le camp de réfugiés palestiniens de Rafah, selon des responsables palestiniens.

Au total, 11 Israéliens et 23 Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza depuis mardi. Plus de 175 Palestiniens ont également été blessés.

Selon des résidents, un hélicoptère de Tsahal a tiré un missile en direction d'un groupe de Palestiniens rassemblés dans le camp. Au moins quatre

des victimes étaient des hommes armés, ont précisé des responsables palestiniens. Deux précédentes frappes aériennes n'avaient fait aucune victime.

Selon l'armée israélienne, la cible du raid était un groupe de militants installant des bombes et tirant sur les soldats qui ratissaient la zone à la recherche des restes des corps de cinq militaires tués quelques heures plus tôt dans l'explosion de leur véhicule blindé.

Tsahal affirme que les Palestiniens ont utilisé un lance-grenades pour détruire le véhicule.

Après l'explosion, Israël a envoyé des troupes et des véhicules blindés dans le camp de Rafah, contigu à la route où le véhicule a été détruit. Des échanges de tirs avec des Palestiniens armés ont été entendus.

Au même moment, les forces israéliennes se retiraient de Gaza après avoir ratissé la ville à la recherche des restes des corps de soldats tués dans une explosion similaire mardi.

DEUX CORPS REMIS À ISRAËL

Plusieurs centaines de Palestiniens ont empli les rues du quartier de Zeitoun après le départ des forces israéliennes. Les sauveteurs ont dégagé les corps de deux victimes et en ont découvert un troisième sur un toit.

Par ailleurs, un militant masqué affirmant s'exprimer au nom du Jihad islamique et des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa a déclaré tôt ce matin que les restes des corps de deux soldats de Tsahal avaient été remis à l'Égypte et à l'Autorité palestinienne après le départ des troupes israéliennes, en vertu d'un accord entre les autorités égyptiennes et palestiniennes.

Une ambulance palestinienne a transporté les restes jusqu'au point de passage de Frez, où ils devaient être remis aux autorités israéliennes, selon des responsables palestiniens.

Tsahal a annoncé avoir reçu les restes des corps, précisant qu'ils allaient être soumis à des tests pour identification. Israël avait menacé de violentes représailles si les restes des soldats tués n'étaient pas rendus. Ses soldats étaient là à cette fin, hier.

Même par temps du yâble.

Une ligne téléphonique sur laquelle on peut compter, c'est une ligne de confiance.



Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.



Et bien simple.™

*Marque officielle du Comité olympique canadien.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

L'escalade de l'horreur

La guerre en Irak apportait déjà son lot quotidien de violence et d'atrocités. Mais la décapitation d'un jeune civil américain par des terroristes vient d'atteindre un nouveau sommet dans cette escalade de l'horreur. Si les sévices infligés à des détenus irakiens par des militaires de la coalition étaient répréhensibles, ils ne justifient en rien le geste barbare posé par ces fous d'Allah assoiffés de sang et de vengeance.

Il aurait toutefois été naïf de croire qu'Al-Qaida allait laisser passer une si belle occasion de démontrer à nouveau à la face du monde sa ferme intention de terroriser l'Amérique et de tuer des innocents. Ces extrémistes se sont en effet servi du dégoût qu'a provoqué le scandale de la torture des détenus irakiens dans le monde entier pour justifier un geste qui dépasse l'entendement. Mais ne soyons pas dupes. Ils auraient sûrement trouvé un autre prétexte pour mener leur plan à exécution si des soldats de la coalition ne leur avaient pas donné celui-ci sur un plateau d'argent.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Les terroristes espèrent sans doute que la décapitation de Nicholas Berg convaincra les citoyens de l'Amérique et de ses alliés de sortir de l'Irak dans les plus brefs délais. Mais il ne faudrait surtout pas céder à ce chantage, à cette tentative d'intimidation. Même si cette guerre n'aurait jamais dû avoir lieu, toutes les nations ont aujourd'hui la responsabilité morale de reconstruire ce pays, de redonner de l'espoir aux Irakiens, de leur apporter la paix et la stabilité.

La mort du jeune Américain ne doit donc pas servir la cause des terroristes et refroidir l'ardeur des pays qui peuvent aider l'Irak. Bien au contraire, elle doit convaincre les nations du monde entier de l'importance d'unir leurs forces pour instaurer une vraie démocratie dans ce pays qui en a bien besoin. Cette voie est la seule qui puisse freiner les activités des terroristes, apaiser la tempête qui couve au Moyen-Orient et offrir un minimum de calme aux Irakiens.

Le meurtre atroce de Nicholas Berg nous fait par ailleurs réaliser à quel point la guerre contre le terrorisme revêt un caractère particulier. En effet, les civils sont devenus dans ce conflit des cibles de choix pour les extrémistes, qui cherchent à les éliminer pour provoquer l'Occident. Une nouvelle donne qui devrait être prise très au sérieux par ceux qui se rendent en Irak par goût de l'aventure, de l'argent, par altruisme ou par idéologie.

L'Irak est un pays en guerre, il ne faut pas l'oublier. Même les organisations internationales craignent pour la sécurité de leur personnel sur le terrain. De toute évidence, il vaut donc mieux éviter de s'y promener seul. Malheureusement, Nicholas Berg a vu venir ce danger un peu trop tard, puisqu'il s'appretait à retourner aux États-Unis au moment de son enlèvement.

Modération

Les Québécois sont sûrement très heureux d'apprendre que la Société des alcools négociera dorénavant mieux ses achats afin d'obtenir de meilleurs prix. Ils devraient par ailleurs veiller à ce que sa recherche de performance ne se répercute sur leur santé. Dans son plan stratégique 2004-2009, la société d'État souligne qu'elle affiche un « excellent bilan social » et qu'elle continuera de prôner que la modération a bien meilleur goût. Très bien, mais il faudra être prudent pour que le goût des ventes et des bénéfices accrus ne grise la SAQ au point de ne pas faire un bon dosage de sa mise en marché et de son service-conseil.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Gardons en tête l'avertissement lancé l'an dernier par l'Institut national de santé publique du Québec, qui s'inquiétait que la hausse de consommation d'alcool au Québec coïncide avec le virage commercial pris par la société d'État. Sans nier que d'autres raisons pouvaient expliquer la progression, l'Institut disait craindre que si la tendance se maintient, le Québec pourrait se retrouver avec plus de problèmes physiques, psychosociaux et de sécurité associés à la consommation d'alcool.

Que seraient les gains pour le Québec de retirer plus d'argent de la SAQ s'il devait payer davantage en services de santé et sociaux, en plus de subir des pertes de productivité? Il faut éviter à la SAQ les dérapages de Loto-Québec. La recherche de profits ne doit pas faire oublier au gouvernement et à la SAQ leurs responsabilités sociales.

Le président Louis Roquet insiste bien sûr sur le fait qu'il vise à augmenter les bénéfices en augmentant la productivité de la SAQ et en réclamant de meilleurs prix à des fournisseurs qui vendent 9 % moins cher leurs produits ailleurs au Canada. Nous approuvons ces objectifs.

D'autres éléments de son plan exigeront cependant beaucoup de doigté pour ne pas entraîner des effets non souhaitables. Il en est ainsi de l'intention de la SAQ d'augmenter le nombre de succursales et de celle de conseiller davantage les clients afin d'augmenter les ventes. Lorsque le président Roquet dit qu'il faut inciter les *baby-boomers* à acheter un cellier plutôt que d'aller en Thaïlande, il y a là une pente dangereuse qu'il faudrait éviter comme société d'État.

Le pourcentage de Québécois qui boivent de l'alcool plus d'une fois par semaine a crû depuis 1991 pour passer de 30 % à 44 % en 2002. La SAQ a beau se réjouir que les Québécois deviennent de plus grands consommateurs, il n'en demeure pas moins que bières ou portos, piquettes ou grands crus, la consommation d'alcool peut devenir un problème pour certains individus.

LE TROU NOIR...

C'EST AVEC UN IMMENSE PLAISIR QUE MOI, ICI PRÉSENT, AU NOM DE PAUL MARTIN, JE VOUS OFFRE CE JOLI BOUCHON DE BAIGNOIRE!



CHRONIQUE POLITIQUE

Un party d'autruches

Les militants libéraux ont traditionnellement fait preuve de beaucoup de discipline lorsque le PLQ exerce le pouvoir, du moins au cours d'un premier mandat, mais il y a des limites à s'enfoncer la tête dans le sable. Le conseil général de la prochaine fin de semaine, à Trois-Rivières, s'annonce en effet comme un autre gros party d'autruches.

Le premier ministre et chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, contre qui on entend de plus en plus souvent grogner dans les rangs libéraux, en raison de son style de direction trop replié sur une équipe de non-élus qui manque de racines chez les militants et dans la députation, ne prononcera même pas de discours à l'ouverture du conseil, demain. Son attachée de presse invoque l'hommage qui sera rendu à Claude Ryan pour justifier la discrétion du chef. Il ne faut pas prendre les représentants des médias pour des valises. Ce précédent tient à une volonté d'exposer au minimum un premier ministre mal aimé de ses commettants. La présentation du plan de réingénierie de l'État la semaine dernière avait aussi été planifiée pendant le voyage en France de M. Charest. Il est rentré le lendemain de l'événement.

Le cahier des résolutions à caractère politique ou régional est par ailleurs d'une fadeur assommante. Il brille parmi les meilleurs dans le genre. Le programme de la fin de semaine prévoit bien des présentations des ministres Line Beauchamp sur l'opération forums régionaux et Monique Jérôme-Forget, sur la restructuration de l'État. Mais les militants n'ont adressé aucune résolution sur ces deux thèmes majeurs. Jean Charest avait improvisé à la clôture du conseil général de février en y annonçant la tenue de quatre forums régionaux suivis d'un sommet national en juin, dans une tentative pour contrer la

vague de mécontentement à l'endroit de son gouvernement que montraient les derniers sondages. La manœuvre se révèle un échec lamentable, lequel est devenu un sujet de dérision dans les cercles politiques.

Les militants libéraux n'ont d'autre part rien à proposer à la ministre Jérôme-Forget sur la réingénierie, la révision des programmes, l'examen de toutes les organismes gouvernementaux, les conditions entourant le développement des partenariats public-privé ou celles qui présideront au non-remplacement de 16 000 fonctionnaires.

Les mêmes militants libéraux avaient enjoint en février le ministre des Finances, Yves Séguin, de respecter le principal engagement électoral du PLQ sur les baisses d'impôt pour tous les contribuables, les plus taxés en Amérique du Nord, répétait à satiété Jean Charest. M. Séguin n'a pas donné suite à leur volonté dans son budget. Les militants préfèrent fermer les yeux.

Le cahier des résolutions régionales contient 11 textes, dont 5 portent sur des prolongements de routes. Ça ne vole pas haut.

11 résolutions régionales, dont 5 portent sur des prolongements de routes

Au chapitre des résolutions à caractère politique, le cahier s'ouvre sur une dénonciation de bon ton des ingérences fédérales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des affaires municipales. Les militants reviennent par la suite avec leur demande d'un programme universel (oui, oui, universel!) pour les aidants naturels. Ils réclament aussi une politique de soins à domicile et de meilleurs services dans les centres de soins de longue durée. Ce sont les plus

vigoureux coups de fouet au gouvernement. Mais il faut savoir que c'est du réchauffé de la bouillie social-démocrate de février.

La jadis grouillante commission jeunesse demande au gouvernement de ne rien décider relativement à l'éducation postsecondaire avant la publication du rapport de la commission parlementaire élargie sur ce sujet. Elle souhaite aussi que la carte-soleil incorpore le consentement sur le don d'organes. Que les étudiants profitent de tarifs réduits dans le réseau de la SEPAQ pour le camping, la pêche et la chasse. Et preuve de sa ténacité, la commission jeunesse présente de nouveau sa résolution antipoutine pour interdire la vente « d'aliments malsains » et de boissons gazeuses dans les cafétérias des écoles primaires et secondaires. Ce n'est pas à l'aile jeunesse qui va secouer le gouvernement Charest.

Un seul et même membre a enfin réussi à acheminer pas moins de sept résolutions à caractère environnemental surtout qui ont traversé tous les filtres et ont été insérées à la fin du cahier des participants. C'est dire à quel point la direction du parti a raclé les fonds de tiroirs pour récupérer suffisamment de matériel avant de publier son programme de la fin de semaine. Mais elle n'a pas trouvé un paragraphe de remerciements au vétérinaire Ronald Poupart pour avoir sauvé la peau de Jean Charest, qui l'a par la suite congédié!

Trop contents d'être au pouvoir, les libéraux se comportent comme si la victoire électorale d'avril 2003 était une fin en soi, dont ils veulent jouir au maximum sans se créer d'embêtements. Lorsqu'ils se réveilleront, il pourrait bien être trop tard.

Au moins, la proximité d'élections fédérales créera sûrement beaucoup d'animation dans les corridors du Centre des congrès de Trois-Rivières. Jean Charest réussira-t-il à faire mine d'ignorer que ses militants sont pour un bon nombre en campagne électorale. C'est le plus gros suspense de la fin de semaine.

CARREFOUR DES LECTEURS

Une «verru» dans le Vieux-Port?

J'ai vu récemment dans LE SOLEIL une esquisse du lieu de spectacle de l'Agora du Vieux-Port qui devrait remplacer la «coquille», devant l'édifice des douanes. Vraiment, s'il ne s'agit pas d'un canular, je n'ai jamais rien vu d'aussi laid et agressant. Source de pollution par le bruit sans précédent (du *heavy metal* est annoncé dans un lieu de promenade et d'accueil de touristes) et de pollution du patrimoine architectural en cachant encore plus l'édifice historique des Douanes, ce projet est une mauvaise surprise. Il serait décevant qu'on permette à cette «verru» de pousser dans notre champ visuel et sonore. Dites-moi que je rêve!

Rodrigue Gagnon
 Sainte-Foy

Jeu inquiétant

Le gouvernement affirme contre le jeu pathologique en concentrant les machines de vidéopoker dans des minicasinos. Ce faisant, il augmentera la rentabilité

moyenne de chaque appareil de vidéopoker en faisant la promotion d'une nouvelle mesure d'aide aux victimes du jeu. Ainsi, il n'est pas question qu'une seule mesure sociale résulte en la perte d'un seul dollar. En fait, on agit de la sorte pour des profits plus élevés. Cet exemple nous montre bien les limites de ce gouvernement. Non pas leurs limites morales, mais plutôt les limites qu'imposent les impératifs de croissance du capital, celui même qui régira la suite des stratégies néolibérales de nos principaux partis politiques dans les années à venir.

Pierre Provost
 Québec

Prime à la hausse

Le traitement de l'assurance-médicaments a récemment attiré mon attention. En effet, notre ministre de la Santé confirme que les primes de l'assurance devraient encore croître largement en juillet prochain. À sa création en 1997, la prime était de 175\$. Et elle n'a pas cessé d'augmenter depuis. Cette année, nous avons payé 460\$ chacun. Et on dit qu'elle

pourrait bientôt dépasser 500\$. Et personne ne proteste! Jusqu'où cela ira-t-il? Nous n'avons même pas la liberté de choisir. Le gouvernement ne fait absolument rien d'autre que des augmentations et des coupures inutiles. Vivement des gens qui savent compter!

Ghyslaine Gagnon
 Saint-Pierre, île d'Orléans

Le client avant tout

J'habite à trois immeubles du lieu de l'incendie du centre-ville de Québec. Samedi matin, conséquence du sinistre, ma famille et moi avons vu s'interrompre nos services de téléphone et de câble (fils coupés!). Or, si Videotron rétablissait son service vers 20 h 15 le jour même, au moment d'écrire ce texte (dimanche 9 mai, 10 h 45) personne n'avait encore vu l'ombre du camion bleu de Bell. Le CRTQ devrait peut-être regarder la notion de service à la clientèle avant d'accorder des augmentations de tarifs pour ces services.

Jean-François Couture
 Québec

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Soyez Québécois, Monsieur Charest!

C'est la deuxième fois que je vous adresse une requête personnelle, vous ne direz pas que j'abuse! Cette note, comme celle du 7 avril de l'an 2000, porte le numéro de code ASW3 590 262. Vous et moi étant les seuls à en avoir la clef, j'espère que les mignons de votre Cabinet de premier ministre vous la communiqueront...

La raison de cet appel au secours est votre déclaration de mardi sur l'enjeu de la prochaine élection fédérale. À tout le moins on peut dire que vous faites preuve d'une neutralité bienveillante à l'égard de Paul Martin et de son parti. Ce faisant, vous ne défendez pas les intérêts du Québec. Pire: vous réveillez « cet animal difficile à nourrir » (l'expression est de vous) qu'est celui de la polarisation.

Au printemps de l'an 2000 et à l'élection fédérale de l'automne, votre neutralité à l'égard de Jean Chrétien pouvait s'expliquer par votre propre faiblesse. Vous faisiez face à un congrès difficile cette année-là. Cette année, vous n'êtes plus seulement chef de parti, mais premier ministre de tous les Québécois.

Je conçois que vous écartiez *a priori* toute sympathie pour le Bloc québécois. Mais votre ignorance des autres choix qui s'offrent aux Québécois me désole. « Ce serait normal que tous les chefs de

partis politiques fédéraux se prononcent sur cette question (du déséquilibre fiscal) », dites-vous. Mais sur quelle planète vivez-vous?

Le chef du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper, a reconnu, cent fois plutôt qu'une, l'existence d'un tel déséquilibre et proposé des solutions. Si vous ne le croyez pas, demandez donc à votre collègue et néanmoins ami de l'Alberta, Ralph Klein.

Voici ce que Harper me disait, le 24 mars dernier à Ottawa... « Bien sûr qu'il y a un déséquilibre fiscal! Ottawa a trop d'argent pour ses propres responsabilités et les provinces, comme les municipalités, manquent de ressources. Je veux réduire les impôts fédéraux et en profiter, par la négociation, pour créer un espace fiscal pour les autres paliers de gouvernement... »

Comparez cette attitude à celles de Paul Martin et de Pierre Pettigrew, qui non seulement nient l'existence d'un déficit, mais ont l'audace de vous suggérer d'augmenter vos impôts sans qu'ils aient la moindre intention de réduire les leurs!

Si je comprends bien votre logique, vous êtes encouragé par « les signaux » envoyés par Paul Martin et vous fondez beaucoup d'espoir sur la Conférence des premiers ministres de l'été... Après les élections fédérales donc! À votre place, je me méfierais...



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

Jusqu'ici, le seul chef de parti qui ait quantifié l'ampleur du trou dans le financement de la santé est Jack Layton, du NPD. Cette semaine, il s'est engagé à verser aux provinces le quart des coûts de la santé supportés par les provinces, comme le proposait l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, et comme l'ont réclamé unanimement les ministres des Finances — dont Yves Séguin, du Québec.

On dira que le NPD est « centralisateur ». Mais les libéraux de Paul Martin, tout comme ceux de Jean Chrétien d'ailleurs, ne le sont-ils pas tout autant? Certes, le NPD propose lui aussi la création d'une Agence nationale de la santé publique, mais à plusieurs reprises, il insiste aussi sur « la nécessité de travailler avec les provinces ». Et on peut compter sur la vigilance de Lorne Calvert (Saskatchewan) ou de Gary Doer (Mani-

toba) pour remettre le chef fédéral à sa place. En fin de compte, il n'y a pas davantage de risques à appuyer le NPD que le PLC sauf que, dans le premier cas, les engagements financiers sont plus précis.

Mon cher premier ministre, vous ne pouvez pas d'une part vous faire le champion d'un Conseil de la fédération — pour lequel Benoît Pelletier s'est battu avec un acharnement exemplaire — et vous conduire d'autre part comme le vassal du gouvernement central. Comme dirait Robert Bourassa: vous n'avez pas le droit de vous « écraiser » devant un type de fédéralisme chroniquement « dominateur ».

J'espère vous avoir convaincu que les libéraux de Paul Martin ne constituent pas le seul choix qui s'offre aux fédéralistes du Québec. Je m'étonne même qu'en ancien chef du Parti progressiste-conservateur vous n'ayez pas pensé par vous-même!

Les libéraux du Québec, et en particulier vos députés, ont le droit d'analyser les enjeux de la prochaine campagne électorale en fonction des intérêts du Québec, et non des vôtres personnels, ou de ceux de Paul Martin, ou de ceux de vos partis respectifs. Certes, on comprendra que vous-même, comme les quatre premiers ministres conservateurs des Maritimes, soyez tenu de rester à l'écart de cette campagne fédérale. Mais vos députés et

les cadres de votre parti ont le droit de dire publiquement que les intérêts du Québec seraient aussi bien compris — sinon mieux! — par Stephen Harper ou Jack Layton.

En 1996, alors chef du PC, vous m'aviez dit: « Le pire adversaire de Daniel Johnson, c'est Jean Chrétien... » Ce serait une grave erreur de croire que, Jean Chrétien parti, le Parti libéral du Canada a soudain changé et qu'il n'est pas lui-même « le pire adversaire » des intérêts du Québec. D'ailleurs, toujours en 1996, ne disiez-vous pas que « ce qui frappe dans l'histoire des libéraux provinciaux, c'est qu'ils n'ont jamais bénéficié de la présence du grand frère libéral à Ottawa ».

Une dernière chose sur votre comportement de chef de gouvernement. Contrairement à nombre de vos critiques, je crois que vous en avez l'étouffé. Mais il est curieux de constater à quel point, au Canada, vous semblez mal à l'aise dans vos habits de premier ministre du Québec. Vous êtes un homme tout à fait différent lorsque vous vous trouvez à Washington ou à Paris. Peut-être qu'à l'étranger, vous vous sentez plus libre d'être Québécois. J'ai donc un conseil à vous donner: considérez que le gouvernement du Canada est effectivement un gouvernement « étranger », étranger aux intérêts du Québec s'entend. C'était un peu la recette de Robert Bourassa et cela ne lui a pas nui...

POINT DE VUE

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La famille à la rescousse, mais à quel prix?

Marguerite Blais

Présidente du Conseil de la famille et de l'enfance

Le vieillissement de la population et son impact actuel et futur sur les familles sont des questions de plus en plus importantes. En rendant public son avis intitulé *Vieillesse et santé fragile: un choc pour la famille?*, le Conseil de la famille et de l'enfance espère contribuer à faire avancer le débat qui se déroulera dans le cadre des prochains forums régionaux organisés par le gouvernement du Québec. La démographie et les finances publiques constitueront la toile de fond de ces discussions.

Les Québécoises et Québécois commencent à prendre conscience qu'ils sont déjà confrontés à un important défi: les personnes âgées forment dès à présent 13% de la population et le vieillissement s'accroît avec des impacts économiques et sociaux certains. Le Conseil de la famille et de l'enfance a souhaité mettre en lumière les impacts particuliers de la précarisation de la santé au grand âge sur la famille contemporaine. Il a examiné comment se conjuguent les nouvelles réalités familiales, la transformation des cycles de vie ainsi que les récentes orientations des services publics et tenté d'en dégager une vision prospective.

NOUVELLES RÉALITÉS FAMILIALES

La famille prend de plus en plus une configuration verticale: trois, quatre et même cinq générations coexistent en même temps que la taille de chaque génération se réduit avec la baisse du taux de natalité. C'est ce que le Conseil appelle la « famille allongée ». Les relations familiales évoluent avec la mouvance de la structure familiale de même que la dispersion géographique. Séparation, divorce et recomposition familiale sont de plus en plus répandus. Les modes de vie se sont aussi transformés, particulièrement avec la participation importante des femmes au marché du travail et avec l'organisation du réseau de services de garde.

TRANSFORMATION DES CYCLES DE VIE

L'allongement de la vie a permis le prolongement du troisième âge en un quatrième et un cinquième âge au cours desquels la santé devient de plus en plus précaire et les incapacités physiques ou mentales s'aggravent. Des soins plus importants et plus complexes sont nécessaires. Au troisième âge, la retraite s'est transformée en une période active où on s'engage dans l'entraide familiale et communautaire tout en se réservant du temps pour les loisirs: on étudie, on voyage à tous âges. Cette transformation va prendre de l'ampleur alors que



Les personnes âgées forment dès à présent 13% de la population et le vieillissement s'accroît avec des impacts économiques et sociaux certains, croit le Conseil de la famille et de l'enfance.

les futurs aînés seront plus scolarisés, en meilleure santé et avec de meilleurs revenus de retraite.

La politique de maintien à domicile et le virage ambulatoire ont répondu à un besoin légitime de vieillir et de guérir chez soi. Ils ont donné lieu au développement de services d'aide à domicile par les CLSC et les entreprises d'économie sociale. Cependant, les services ont subi d'importantes coupures budgétaires et, malgré les récents efforts d'augmentation pour répondre à la croissance des besoins, les investissements publics restent inférieurs à ce qui se fait ailleurs. En outre, la multiplication des intervenants ne facilite pas l'accès aux services. Ces lacunes laissent croire à une tendance vers la privatisation des services d'aide à domicile, exigeant une contribution financière plus importante des usagers. Heureusement, des efforts dans l'intégration des services sont déployés pour en faciliter l'accès, bien que les coupures persistent.

UNE PRÉSENCE

Dans son étude, le Conseil a constaté que la famille est encore très présente auprès des personnes âgées, contrairement aux idées véhiculées dans les médias et aux préjugés tenaces sur l'ingratitude des générations descendantes. La famille s'occupe volontiers de ses membres arrivés à un état de dépendance selon une logique de réciprocité et de solidarité. Elle est responsable de 80% de l'aide qui leur est apportée. L'allongement de la vie et la pénurie des ressources font même qu'elle est davantage sollicitée pour soutenir ses aînés. Prendre soin d'une personne

âgée comporte des bonheurs et des contraintes, lesquelles prennent de l'ampleur avec l'aggravation de la dépendance. Le risque d'épuisement et de dépression est important. Les familles se retrouvent avec des difficultés de conciliation entre plusieurs rôles: prendre soin des parents, des enfants et du conjoint, travailler, s'engager dans du bénévolat et avoir une vie épanouissante. Ce sont des responsabilités qui peuvent entrer en concurrence.

UN AVENIR INCERTAIN

Les lacunes actuelles de l'État et de la famille vont s'aggraver dans le contexte du vieillissement de la population si nous n'y prenons pas garde. Avec un nombre grandissant de personnes âgées et d'incapables, avec la restriction du nombre de membres de la famille pouvant apporter leur aide et avec la complexification des rôles sociaux que les individus doivent assumer, la prise en charge des personnes dépendantes sera plus exigeante pour les personnes aidantes.

Le Conseil de la famille et de l'enfance croit qu'il ne faut pas attendre de la famille plus que ce qu'elle est capable de donner. Il constate que nous n'avons pas encore trouvé de réponses satisfaisantes pour soutenir les familles dans la prise en charge des personnes dépendantes et il croit nécessaire qu'un débat de valeurs guide la révision de nos programmes sociaux dans une perspective d'équité intergénérationnelle. C'est à toute la société québécoise de s'engager dans une préparation adéquate à son vieillissement, tant aux plans individuel, familial que collectif.

CARREFOUR DES LECTEURS

Voyeurisme malsain

Je crois être une personne normale, heureuse, choyée par la vie et pour tout dire... je suis complètement retournée de la violence des images qui furent diffusées au bulletin de nouvelles. Un homme décapité en direct avec en prime le son de ses râlements. Le tout à 18 h 15! Nos cousins français auront eu plus de jugement et plus de classe en choisissant de ne pas diffuser l'intégralité de ces images. Un peu de décence s'il vous plaît! Un peu de respect pour un public jeune ou vulnérable, susceptible de tomber sur ces images à faire vomir. Pourrions-nous éviter ce voyeurisme malsain?

Lisanne Nadeau
Stoneham

Cultiver la haine

La décapitation d'un otage américain par des extrémistes islamistes est un geste barbare, cruel et complètement répréhensible, on s'entend sur ce point. Toutefois, la diffusion de ces images sur nos réseaux de télévision et dans la presse écrite l'est tout autant. En choisissant de présenter de telles images, les diffuseurs ne font que répondre au besoin de publicité de ces groupes et entretenir une culture de peur, de haine et de racisme. Ah oui! De telles images-choix représentent de « bons vendeurs » me direz-vous? Mais que veut-on vendre au juste? Et qui veut voir toutes ces horreurs?

Manon Gallichand
Lévis

Torture à vendre

Les Américains sont prêts à indemniser leurs victimes, pourvu qu'ils puissent impunément porter atteinte à l'intégrité physique et morale de ceux et celles à qui ils s'en prennent, histoire de maintenir leur domination armée. Il y a quelque chose de terrifiant dans les aveux de Donald Rumsfeld à propos de la tournure que prend l'occupation américaine en Irak. Vont-ils

vraiment acheter le droit de torturer... pour les prochaines fois?

Guy Roy
Lévis

L'égalité des sexes rejoint la guerre

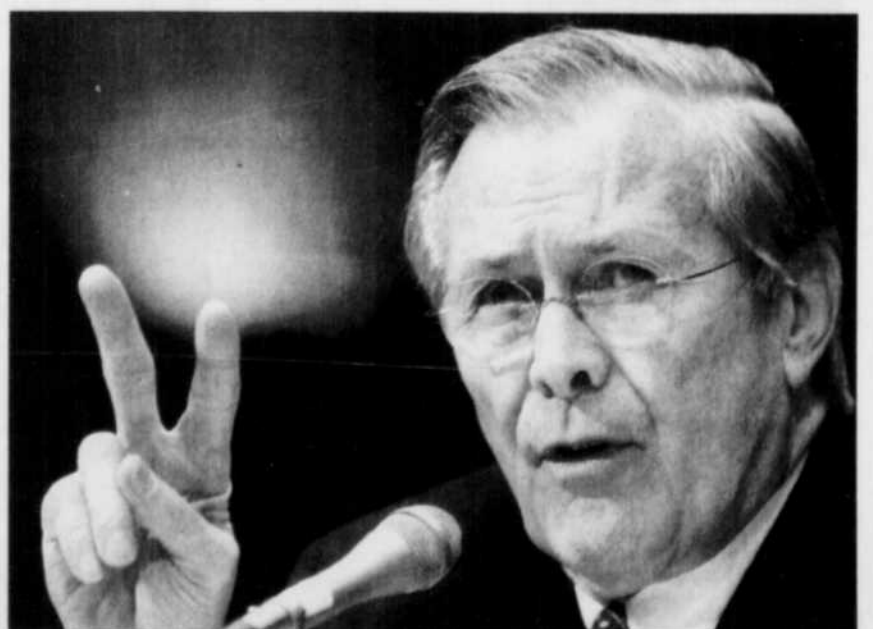
Voir une femme tenir en laisse un prisonnier irakien comme un chien m'a beaucoup choqué. Je croyais déjà que la guerre rendait les hommes fous, mais, dans ma grande naïveté, je croyais que de tels actes étaient réservés aux hommes! Heureusement, j'ose croire que ce n'est qu'un cas d'exception et que cette femme (il semble que ce soit toujours la même) était déjà détraquée avant d'aller à la guerre. Inacceptable comportement que les responsables de l'armée américaine auraient dû voir comme inévitable. On ne me fera pas croire que la situation de guerre justifie de tels agissements. Indignation est le seul mot qui me vient en tête. Et si c'était une femme irakienne qui avait agi de la sorte? L'égalité des sexes en Occident aura-t-elle permis qu'une femme devienne égale à l'homme, jusque dans les atrocités.

C. Auger
Québec

ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



« Il y a quelque chose de terrifiant dans les aveux de Donald Rumsfeld à propos de la tournure que prend l'occupation américaine en Irak », écrit un lecteur.

Putsch appréhendé au Venezuela

■ CARACAS — Une dizaine de paramilitaires colombiens supplémentaires, accusés par le pouvoir d'avoir préparé un coup d'État militaire au Venezuela en lien avec le secteur le plus radical de l'opposition, ont été arrêtés au cours « des dernières heures », a indiqué hier le président Hugo

Chavez. « Lors des dernières heures un nouveau groupe de paramilitaires étrangers a été capturé ce qui porte leur nombre à plus de 100 et nous continuons nos recherches par air et par terre », a déclaré M. Chavez à Caracas lors de l'installation du Conseil de défense de la nation. Dimanche, 88 paramilitaires colombiens avaient été interpellés dans une propriété près de Caracas appartenant à un membre de l'opposition radicale au président Chavez, les autorités indi-

quant que le groupe était formé de 130 personnes. « Le Venezuela a été envahi, c'est certain, je n'ai pas d'autre manière de qualifier les événements qui ont surgi », a ajouté Chavez, affirmant avoir parlé avec l'un des chefs des « paras ». Selon Chavez, ce dernier a participé à la décapitation d'un de ses compagnons. Les Colombiens arrêtés seraient entrés clandestinement à Cucuta, à la frontière avec le Venezuela, dans l'État andin de Tachira, à 650 km au sud-ouest de Caracas. (AFP)

Cuba se prépare à une invasion américaine « jamais aussi proche »

■ TEGUCIGALPA (AFP et AP) — Cuba reste en « alerte » et accélère les préparatifs militaires parce qu'une invasion des États-Unis n'a « jamais été aussi proche » que maintenant, a affirmé hier devant la presse l'ambassadeur cubain au Honduras, Alberto Gonzalez.

« Notre peuple est en alerte totale, nos forces armées sont en alerte totale, notre révolution est en alerte totale », a déclaré M. Gonzalez, en soulignant que les Cubains sont « bien préparés ». « Notre peuple est prêt où qu'il soit » pour affronter l'attaque.

L'ambassadeur a expliqué que Cuba a créé des « zones de défense » gardées chacune par un groupe de personnes. « Les fortifications nécessaires ont été créées, nous disposons de l'armement nécessaire et les États-Unis doivent savoir que s'ils osent envahir notre pays, ils le paieront très cher », a déclaré le diplomate.

« Nous pensons effectivement que nous sommes plus proches que jamais d'une déflagration militaire, vu le contexte général, le type de guerre existant dans le monde et la voracité du gouvernement de (George W.) Bush », a poursuivi M. Gonzalez.

Selon lui, il y a « beaucoup d'éléments » qui accréditent l'idée d'une proximité de l'invasion, tels que « la politique agressive et hostile du gouvernement de Bush envers de nombreux endroits du monde » et le fait « que Cuba ait été inclue dans la liste

noire des pays (...) qui protègent les terroristes sans le justifier, sans dire lesquels, ni comment ».

Déplorant le récent renforcement des sanctions américaines contre Cuba, l'ambassadeur a insisté sur la nécessité pour Cuba de se préparer à un débarquement américain.

« Nous accélérerons actuellement la préparation militaire du pays, nous préparons (...) une guerre différente, parce que l'ennemi dispose de grandes technologies, de fusées dirigées au rayon laser ou par système GPS, de bombardiers qui volent très bas, hors de portée des défenses anti-aériennes », a continué l'ambassadeur.

À La Havane, le gouvernement de Fidel Castro a appelé les Cubains à une grande marche demain pour protester contre les nouvelles mesures de rétorsion américaines visant à « accélérer une transition démocratique » sur l'île caraïbe.

Cette invitation survient après que La Havane eut annoncé, lundi, la fermeture des magasins vendant des produits en dollars en réponse à des mesures économiques américaines en vue d'étouffer le régime Castro.

Bleu Bahamas, vert de Toscane, gris Colorado... Quelle que soit la couleur, épargnez sur les produits uniques au monde de la Collection Benjamin Moore.



5 \$*
de RABAIS

sur les peintures latex d'intérieur aux fins velours, perle ou Ultra-Mat (séries n° 319, 310 ou 602 seulement).

Courez la chance de GAGNER un VOYAGE en TOSCANE
Inscrivez-vous au www.benjaminmoore.ca

*Valable sur les contenants de 3,79 litres de peinture Collection Benjamin Moore aux fins velours, perle ou Ultra-Mat (séries n° 319, 310 et 602 seulement). Taxes en sus. **Voir détails du concours au www.benjaminmoore.ca. Aucun achat requis. Le concours prend fin le 15 juin 2004.

<p>BEAUPORT Centre de Décoration Guy Verret 250, boul. Sainte-Anne (418) 667-0067</p> <p>CHARLESBOURG Clinique de la Couleur inc. 8985, 1^e Avenue (418) 622-0007</p> <p>LES SAULES Décoration Guy Verret 4819, boul. de l'Ornière (418) 871-4882</p>	<p>QUÉBEC Peinture sur Mesure inc. 5625, boul. des Gradins (418) 621-5585</p> <p>SAINTE-FOY Décoration Lamontagne 1570, avenue Jules-Verne (418) 659-3611</p> <p>Peinture sur Mesure inc. 3291, chemin Sainte-Foy (418) 650-3535</p>	<p>SAINTE-ROUALD Léopold Bouchard inc. 685, 4^e Avenue (418) 839-9538</p> <p>SILLERY Décoration de la Falaise 1588, chemin Saint-Louis (418) 656-9971</p> <p>VANIER Peinture André Morin 850, Pierre-Bertrand, local 200 (418) 687-0252</p>	<p>Benjamin Moore Les Experts en Couleur® DÉTAILLANT AUTORISÉ</p> <p>QUÉBEC Quincaillerie et Location Limoilou 1266, 3^e Avenue (418) 522-3766</p>
--	--	--	--

les pieds sur terre
chaussures de marche homme et femme

Clarks
Représentant sur place pour vous conseiller
PLACE DE LA CITÉ
650-9136

Pour femme
Sandale en cuir Rouge, noir ou naturel
Reg 125\$
PROMOTION
99,98 \$

Pour homme
Cuir brun
Reg 150\$
PROMOTION
109,98 \$

JOURNÉE SPÉCIALE SAMEDI LE 15 MAI

Fine cuisine, quiétude et ravissement

CROISIÈRE ET GASTRONOMIE
CE FORFAIT INCLUT :
• 2 soupers table d'hôte 5 services
• 2 nuitées
• 2 petits déjeuners
• 1 croisière et visite à la Grosse-Île ou à l'Isle-aux-Grues
À partir de **124\$**/pers./nuit
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

DÉTENTE ET FINE CUISINE
CE FORFAIT INCLUT :
• 1 souper table d'hôte 5 services
• 1 nuitée • 1 petit déjeuner
À partir de **105\$**/pers.
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

FORFAIT GOLF
CE FORFAIT INCLUT :
• 2 soupers table d'hôte 5 services
• 2 nuitées • 2 petits déjeuners
• 1 journée de golf 18 trous
À partir de **120\$**/pers./nuit
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

Manoir des Esables
AUBERGE - RESTAURANT
220, boulevard Taché Est, Montmagny
1 800 563-0200
www.manoirdeserables.com

GROSSE-ÎLE
La station de quarantaine
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
www.pc.gc.ca

Croisières* incluant guide interprète et visite de l'île en train-bulade

CROISIÈRES L'ACHANCE BERTHIER-SUR-MER

*Croisière à Grosse-Île
À partir de **37,95 \$**/pers.

*Croisière Nature/Culture à l'Isle-aux-Grues
À partir de **37,95 \$**/pers.

TRAVERSÉES QUOTIDIENNES - 1 888 476-7734
www.croisiereslachance.ca

À moins de 30 minutes à l'est des ponts de Québec, sur la rive sud du fleuve, Autoroute 20, sortie 364. Départs de Berthier-sur-Mer.

RÉGION TOURISTIQUE *Chaudière-Appalaches*
1 888 831-4411 www.chaudapp.qc.ca

Parfum de mer, détente et fine cuisine

CROISIÈRE ET THÉÂTRE
CE FORFAIT INCLUT :
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées
• 2 petits déjeuners • 1 croisière et visite à la Grosse-Île ou à l'Isle-aux-Grues
• 1 billet pour la pièce de théâtre
• Pour hommes seulement • présentée à la Roche à Veillon
À partir de **127\$**/pers./nuit
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

SPA PARFUM DE MER (LA MER RACONTE)
CE FORFAIT INCLUT :
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées
• 2 petits déjeuners • 1 exfoliation aux sels de mer • 1 enveloppement • 1 massage extérieur en bordure du fleuve
À partir de **179\$**/pers./nuit
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

ESCAPE GOLF
CE FORFAIT INCLUT :
• 2 soupers table d'hôte • 2 nuitées
• 2 petits déjeuners • 1 journée de golf 18 trous • 1 massage complet au Spa Parfum de Mer
À partir de **130\$**/pers./nuit
Occupation double, service inclus, taxes en sus.

Auberge du Faubourg
Centre de Santé
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
280, rue de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
1 800 463-7045
www.aubergedufaubourg.com

L'EST ET LA CÔTE-NORD

JEU COMPULSIF DANS CHARLEVOIX

Un service d'aide 24 heures sept jours par semaine

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Sept jours sur sept, 24 heures sur 24, la personne en proie à une crise liée au jeu compulsif dans Charlevoix, soit au Casino, dans un bar ou ailleurs, reçoit de l'aide. Une entente viendra régulariser les interventions découlant de la maison de jeu d'ici la fin du printemps, un service assuré par l'organisme Ressources Génésis de La Malbaie.

« Ça vient officialiser une situation qui existait depuis deux ans », confirme Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec, ajoutant que l'entente permettait notamment une intervention rapide pour la prise en charge d'un client dont la situation est préoccupante.

Pour Jean-Guy Girard, directeur de Ressources Génésis, même sans protocole officiel, ce type d'intervention était d'usage depuis 2000. « Nous avons entre 30 et 40 cas par année qui sont liés au jeu pathologique, des statistiques qui se maintiennent depuis 2000. Mais les états de crise ne sont pas souvent révélés au Casino, ils prennent plus souvent racine dans les bars », dit-il, ajoutant que l'entente ne prévalait que pour les cas signalés ou reliés au Casino de Charlevoix, même si son organisme est présent dans les bars.

Il faut dire que le Casino de Charlevoix attire une clientèle de groupe en forte majorité et un achalandage général moindre que ses cousins de Mont-

réal et de l'Outaouais, des casinos dits urbains, alors que celui de Charlevoix s'affirme comme un produit régional touristique. La liste d'autoexclusion du Casino contient une cinquantaine de noms. Près de 10 ans après son ouverture, le protocole d'intervention en cas de crise sera enfin signé entre Loto-Québec, l'Agence de santé de la capitale et Ressources Génésis. Ces ententes répondent à une obligation sur chaque territoire où se trouve un casino et ne concernent que les cas ayant un lien avec ceux-ci. Le protocole est signé à Montréal et une entente verbale en fonction est valide pour Gatineau, un peu comme dans Charlevoix.

« Les clientèles visées sont les joueurs qui présentent un risque suicidaire ou homicide ou encore ceux

qui sont en état de détresse comme, par exemple, une dame qui s'écroulerait en pleurs sur sa machine à sous. Les gens qui demandent l'autoexclusion et ceux qui contreviendraient à leur contrat d'autoexclusion se verront aussi proposer le service.

Enfin, il y a les personnes qui présentent d'autres problèmes de jeu », a résumé Daniel Larocque, adjoint au directeur régional à l'Agence de santé, à qui on a confié l'organisation des services liés au jeu compulsif. En termes clairs, employés du Casino, policiers, ambulanciers, intervenants en santé et autres contacteront Ressources Génésis chaque fois que le jeu compulsif sera en cause.

Dans Charlevoix, Ressources Génésis bénéficiera d'un budget annuel de 160 000 \$ pour atteindre sa mission, dont 40 000 \$ uniquement pour assurer le service au Casino. L'organisme s'occupe déjà des problématiques liées aux dépendances aux drogues, à l'alcool et aux médicaments en plus d'offrir un service de dégrèvement.

« Nous voulons arriver à faire plus, comme des programmes de sensibilisation et d'autoexclusion des bars tout en allant dans les secteurs plus éloignés », ajoute M. Girard, satisfait que l'État entreprenne la réduction des appareils de loterie vidéo dans les débits de boisson.

Pour information auprès de l'organisme, on compose le (418) 665-3912.

L'entente officialise ce qui se fait depuis deux ans

EN BREF

Nouvel administrateur au port de Sept-Îles

■ SEPT-ÎLES — Le ministre des Transports, Tony Valeri, a nommé Yves-Marie Côté au conseil de direction de l'administration du port de Sept-Îles. M. Côté est président et chef de la direction du Groupe Trinor. Il a travaillé pendant

plus de 15 ans aux industries Raymond, de même qu'à la minière Québec Cartier. Membre de la Chambre de commerce de Sept-Îles et de l'Institut canadien des mines et métaux, il est président du club Mingan. Depuis 1999, le port de

Sept-Îles est devenu une administration portuaire locale. Ouvert à la navigation toute l'année, ce port est le plus important au Québec avec quelque 24 millions de tonnes de marchandises manutentionnées chaque année. S.T.

CÔTE-NORD

Pas assez de juges

Le Barreau réclame que soit réglée cette pénurie qui va à l'encontre d'une saine justice

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Le Barreau de la Côte-Nord réclame du ministère de la Justice plus de juges de la Cour du Québec dans la région. Selon l'organisme, ce manque de ressources entraîne la multiplication des comparutions à distance, ce qui dessert mal la justice.

« Nous critiquons le fait que les justiciables, les avocats, les procureurs et les gardiens de prison seraient obligés de parcourir une distance allant de 200 à 800 kilomètres pour se rendre d'un palais de justice à l'autre, compte tenu de l'absence de juges pour les entendre, a déclaré la bâtonnière de la Côte-Nord, M^{me} Brigitte Bhérier. Ceux-ci doivent donc recourir aux comparutions par vidéo et par téléphone, qui constituent un leurre en matière d'efficacité et qui vont à l'encontre des règles élémentaires d'une saine justice, qui se doit d'être humaine et transparente. »

La Côte-Nord compte cinq juges de la Cour du Québec, trois à Baie-Comeau et deux à Sept-Îles. Auparavant, les enquêtes de remise en liberté pouvaient être entendues par un juge de paix, ce qui n'est plus le cas depuis le 30 janvier. Dans plusieurs cas, les juges doivent donc interrompre un procès pour entendre une requête de remise en liberté.

M^{me} Bhérier relève de nombreuses lacunes au sujet de la vidéocomparution, la principale étant l'absence de contacts visuels directs entre le prévenu, les témoins et le juge. « Une télé, ça reste une télé », a lancé l'avocate. Elle déplore également le fait qu'avec cet-

te méthode, les documents de la Couronne sont communiqués au juge avant l'enquête et hors du contrôle de la défense, ce qui rend théorique toute éventuelle objection de l'avocat.

Le Barreau régional demande au minimum un juge supplémentaire pour la Côte-Nord, au mieux deux, afin de rapprocher du citoyen le processus judiciaire. « Il est de toute première importance que le justiciable ait le sentiment qu'il peut se défendre adéquatement et qu'il ait accès à une audition juste et équitable », a enchaîné la bâtonnière.

Les avocats nord-côtiers sont intervenus auprès de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemarre, quelques jours avant sa démission. Selon M^{me} Bhérier, M. Bellemarre lui avait signalé à cette occasion qu'il étudiait un projet de loi visant à donner des pouvoirs étendus à certains juges de paix afin de diminuer la charge des juges de la Cour du Québec.

Il a été impossible de recueillir les commentaires du successeur de Marc Bellemarre, M^{me} Jacques Dupuis, qui a préféré ne pas commenter ce dossier pour l'instant. Selon sa porte-parole, Marie-Josée Duhamel, M. Dupuis a dû passer toute la journée d'hier à l'étude des crédits de son ministère.

Gigantesque VENTE D'ENTREPÔT



Rabais jusqu'à **60%** et plus

> 1 million et plus d'aubaines

> Notre entrepôt et nos magasins n'échappent pas à la règle, **au printemps, il faut faire le grand ménage.**

En plus de rabais sensationnels jusqu'à 60% et plus,

Payez en 24 versements sans frais, sans intérêt

ou

Nous payons la TPS pour vous

> Quel que soit votre choix, en plus d'avoir la certitude d'épargner beaucoup, vous aurez la certitude de vous procurer de la qualité à bon prix.

Profitez de cette occasion unique!

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelle
Québec

ROCHE-BOBOIS
9, rue Courcelle
Québec

**LA GALERIE
DU MEUBLE**
DÉCORATION INTÉRIEURE

681-0171 • 1 800 463-2277 • lagaleriedumeuble.com

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec

LA-Z-BOY
Classique
1221, boul. Charest O.
Contemporain
10, rue Courcelle
Québec

Les grands espaces

36 versements*



29⁷²
par mois
/ 36 versements
1069⁹⁹

Causeuse



Cuir
et
similicuir

Fauteuil 20⁸³ par mois
749⁹⁹

épargnez 90\$



Mobilier de cuisine
5 morceaux
courant: 839⁹⁹

PRIMO
INTERNATIONAL

Spécial
20⁸³ par mois
/ 36 versements
749⁹⁹

Sofa-lit
avec matelas
à ressorts
courant: 599⁹⁹

Spécial
13⁸⁹ par mois
/ 36 versements
499⁹⁹

épargnez 100\$



Mobilier de chambre
6 morceaux
Pied et côtés en sus
courant: 1069⁹⁹

épargnez
170\$

Spécial
25⁰⁰ par mois
/ 36 versements
899⁹⁹

RIVE SUD



Magasinez en ligne:
www.tanguay.ca

TANGUAY

Livraison et service
GRATUITS
à la grandeur de la province

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411 • 1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clémenceau
(418) 666-4411 • 1 800 563-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuBois (angle Kennedy)
(418) 833-4511 • 1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8950, boul. Lacritz
(418) 226-4411 • 1 877 295-4411

RIMOUSKI
827, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411 • 1 800 463-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
246, Rte de Ville
(418) 867-4711 • 1 800 810-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111 • 1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 686-4411 • 1 800 363-4711

* Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Applicable sur tout achat de 500\$ et plus, et sur items sélectionnés, ne payez que les taxes de vente. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (exemple: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Achat minimum requis: 100\$, 12 versements, 500\$ et plus, et items sélectionnés - 36 versements. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.